

# Le Patriote

Volume 17, numéro 1 spécial été/automne 2017 **AU SERVICE DE LA NATION**



Rencontre des Partenaires pour un Québec français, tenue le 22 août, qui lançaient une campagne de fierté pour marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi 101. Sur cette photo, de gauche à droite et en commençant par le haut : Pierre Graveline (directeur général de la Fondation Lionel-Groulx), Christian Daigle (président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec – SFPQ), Louise Chabot (présidente de la Centrale des syndicats du Québec – CSQ), Éric Bouchard (directeur général du Mouvement Québec français), Sylvain Mallette (président de la Fondation autonome de l'enseignement – FAE), Maxime Laporte (Président général de la SSJB de Montréal), Martine Desjardins (présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois), Jacques Létourneau (président de la Confédération des syndicats nationaux – CSN) et Sophie Prigent (présidente de l'Union des artistes).



  Envois publications — 40009183

Les six affiches de la campagne de fierté pour les 40 ans de la Loi 101.

« un jour j'aurai dit oui à ma naissance »

– Gaston Miron

# Le devoir de maturité

par *Didier Calmels*

Depuis des années, les différents chefs du Parti québécois, que ce soit Marois, Péladeau et maintenant Lisée, tentent de convaincre Québec solidaire du bien-fondé d'une alliance, d'un pacte de non-agression dans certains comtés. Le PQ souhaite cette convergence temporaire dans un seul et unique but, soit d'écarter du pouvoir un parti toxique pour le Québec, le Parti libéral, en place depuis plus d'une décennie.

Le Parti québécois fait des concessions, veut travailler sur ce qui rassemble les deux partis en mettant de côté les points conflictuels. Au PQ, même si les programmes diffèrent à certains égards, on indique être prêt à mettre des pans du programme de côté et à adopter des positions avec lesquelles QS serait favorable.

C'est une attitude d'ouverture. Ce n'est jamais arrivé au Québec qu'un parti propose sérieusement une telle alliance, en ne présentant pas de candidat dans certains comtés pour favoriser l'autre parti, en mettant de côté des éléments du programme pour favoriser ceux qui sont aussi défendus par l'autre parti. C'est un geste inhabituel dans notre paysage politique.

Probablement que certains membres du PQ ne sont pas tout à fait à l'aise avec cette démarche, plusieurs positions d'extrême gauche de QS ne plaisent pas. Mais il faut se raisonner, on se doit d'être responsable, on peut bien être mal à l'aise avec des opinions, mais il faut être capable de passer par-dessus certaines divisions et travailler sur les points qui rassemblent.

## Ouverture et fermeture

Cette volonté d'alliance temporaire, maintes fois demandée par le PQ, n'a jamais eu d'écho chez les dirigeants de QS.

Que ce soit Amir Khadir ou Françoise David, tous deux ont toujours trouvé des raisons pour ne pas accepter la main tendue par le PQ. Ces porte-paroles refusaient parce que, par exemple, ils n'aimaient pas le chef du Parti québécois ou n'appréciaient pas certaines positions du parti.

Les porte-paroles de QS sont même arrivés avec une sorte de liste d'épicerie qui exposait leurs exigences envers le PQ afin d'éventuellement s'associer. Ces demandes furent bien accueillies au PQ et par Jean-François Lisée. QS aurait dû en être ravi, mais, malheureusement, les dirigeants de ce parti n'ont pas donné suite.

Lors du dernier Conseil national de Québec solidaire, une majorité de membres a voté pour que QS ouvre la porte à une alliance avec le PQ. Ce vote des membres envoyait un message clair à leurs porte-paroles, à savoir qu'il fallait surmonter la division du vote afin de trouver un terrain d'entente pour « se libérer des Libéraux ». Encore là, les porte-paroles se sont contentés d'écouter, mais la demande des membres est restée sans suite.

Malgré l'ouverture et les appels à la convergence, malgré les concessions, malgré cette main tendue à maintes reprises par le PQ et les demandes de leurs propres membres, les gens de QS font la sourde oreille et n'accordent aucun intérêt à une alliance pour sortir les libéraux du pouvoir, pour stopper l'austérité et pour le bien commun des Québécois.

## Objectif, le parti

Bientôt, Québec solidaire aura un nouveau porte-parole, probable que ce soit Gabriel Nadeau-Dubois (NDLR: Ce qui a été confirmé le 21 mai dernier.). Lors de son discours de présentation, l'éventuel porte-étendard de QS a clairement démontré qu'avec lui rien ne changerait concernant la position de son parti sur une alliance avec le PQ. Il a tout au plus effleuré la question comme l'ont fait ses prédécesseurs, mais sans conviction. Au contraire, Nadeau-Dubois y est allé de multiples attaques envers le PQ. Son objectif est on ne peut plus clair: faire croître son parti.

Lorsque la grande majorité des Québécois est insatisfaite du gouvernement Couillard et veut le mettre à la porte. Lorsque ce gouvernement maltraite les acquis du Québec, coupe dans les services et fait mal aux Québécois. Lorsqu'un parti déjà bien en place vous tend la main, fait des concessions pour arriver à une entente afin de sortir ce gouvernement toxique et que vous, votre seul souci demeure de faire croître votre parti, c'est que vous êtes ou bien inconscient ou ne songez pas à la conséquence de vos actes... c'est-à-dire la réélection du gouvernement Couillard !

Si au moins, avec la croissance de son parti, Nadeau-Dubois faisait perdre des votes au Parti libéral, on pourrait comprendre. Mais non, les votes que le futur porte-étendard de QS vise, ce sont les votes du Parti québécois. Il ne veut pas additionner pour battre les libéraux, mais soustraire au PQ pour faire croître QS. Tout au plus fera-t-il passer le pourcentage du vote pour son parti de 10 % à 12 %. Mais ça servira à quoi ? Ça augmentera son influence et flattera son ego, rien de plus. Mais, socialement, le résultat sera la domination du Parti libéral sur le Québec pour quatre autres années.

## La fin de la récréation

Le Parti libéral profite de cette division. Couillard rit lorsque les Québécois se divisent, fragmentent leur vote, alors que le sien reste stable et imperturbable malgré les tumultes qu'il traverse.

Les Québécois ont un devoir de maturité. Ils doivent se ressaisir et cesser de voter d'un bord et de l'autre, pour des partis de niche, qui ne représentent qu'un segment de la société. Des partis qui campent sur des principes de gauche ou de droite, ne ciblant qu'une partie de la population et n'aspérant jamais à représenter la diversité des opinions.

Ces partis de niche peuvent bien exister, mais ce sont quand même les votes des Québécois qui les font vivre. Or, les citoyens ont une arme, un pouvoir pour faire changer les choses, et c'est leur vote.

Si, comme l'indiquent les sondages, les Québécois ont vraiment la volonté de mettre à la porte le gouvernement actuel, alors ils doivent agir en conséquence. Ils doivent prendre les moyens pour le déloger du pouvoir. Et ce moyen ne passe certainement pas par la division du vote.

## Le seul parti unificateur

Maintenant que les tentatives de rapprochement ont reçu moult refus de la part des dirigeants de QS, que ces derniers ont choisi leur parti plutôt que la patrie, le PQ n'a d'autre choix que de se tourner vers les Québécois. Il doit s'arrimer à la volonté d'une majorité de Québécois d'expulser le PLQ du pouvoir et démontrer qu'il est le seul parti en mesure de le faire.

Avec la tournée *Osez repenser le PQ* menée par Paul St-Pierre Plamondon, le Parti québécois



ouvre ses horizons et va à la rencontre des citoyens pour les écouter, afin de connaître leurs préoccupations. C'est aussi un bon moyen de voir la vision que les gens ont du PQ et comment ils voudraient le voir évoluer.

Dans cette même volonté d'écoute, le PQ a choisi de mettre la tenue d'un référendum de côté pour au moins un mandat. La priorité étant d'abord de congédier les Libéraux. Une fois le Québec assaini, le peuple pourra choisir son avenir.

Le Parti québécois est en mode unification. Son chef, Jean-François Lisée, s'est adressé à la communauté anglophone au collège Dawson, il courtise les PME, il défend les régions, il mise sur l'emploi pour mieux intégrer les immigrants. Lisée ne s'adresse pas qu'à une frange de la société, il veut qu'on agisse tous ensemble dans la même direction.

Est-ce que le PQ est parfait ? Non. Est-ce qu'il répond à toutes nos attentes ? Non plus. Tout dépend ce qu'on désire. Si on ne s'en tient qu'à une idéologie, on va dans des partis de niche. On se réfugie avec ceux qui ne pensent que comme nous. Toutefois, si notre désir est de retrouver l'essentiel de nos aspirations dans un parti, mais que les autres, qui n'ont pas tout à fait la même vision, s'y retrouvent aussi, alors on fait preuve d'ouverture et de maturité.

C'est uniquement en alliant nos forces, en passant par-dessus nos divisions et en misant sur nos ressemblances que l'on pourra se débarrasser d'un gouvernement destructeur et, ainsi, faire avancer le Québec. •••

## ANECDOTE

**« On avance, on avance, on n'recule pas ! »**

par *André Cloutier*

Lundi le 28 août, je me suis rendu, à leur demande, et pour plusieurs fois jusqu'à leur retour de vacances, au domicile de deux de mes ami(e)s pour recueillir leur courrier et voir si tout était en ordre.

Au retour, vers 17 h, j'ai vécu une expérience inoubliable. À une station de métro sur la ligne vers Côte-Vertu, j'entends des slogans qui sont criés très fort sur le quai par un grand rassemblement de jeunes ; il s'agit vraisemblablement d'une « initiation », car ils sont âgés de 18 à 22 ans – majoritairement des gars – qui ont le visage bariolé de gouache et portent des vêtements dépareillés. Ils entrent lentement dans chacun des wagons de la rame (c'était une nouvelle voiture Azur – donc aucune séparation entre les wagons); lorsqu'ils sont entrés, ils criaient : « On s'aime, on s'colle ! ». Les passagers étaient un peu inquiets, se demandant comment toute cette foule va pénétrer dans chaque wagon; mais ils sont tous entrés, collés les uns sur les autres. Heureusement, j'étais assis. Très polis : lorsqu'une passagère voulut sortir, ils se mirent à crier et répéter : « On laisse passer ! On laisse passer ! » Et une « haie d'honneur » s'ouvrit pour laisser sortir la passagère. Émouvant...

Certains slogans étaient plutôt rigolos, comme celui-ci : « Laissez-nous boire, sinon on fait du chahut ! ». Mais dans un des slogans, j'ai clairement entendu « ÉTS » (c.-à-d. l'École de technologie supérieure, une constituante du réseau de l'université du Québec). À un moment donné, la chauffeur de la rame de métro pris le micro pour lancer aux étudiants par les haut-parleurs : « Merci pour votre accueil ! » Des cris de joie fusèrent alors dans tous les wagons par les étudiants en liesse.

Lors des festivals rock, nous voyons des spectateurs se faire transporter par des mains au-

dessus de la foule. Incroyable, mais vrai, des étudiants se faisaient ici transporter en l'air par des mains d'un bout à l'autre de la rame (action impossible à réaliser si cela avait été dans les anciens wagons fermés aux extrémités). J'ai même été témoin d'un « embouteillage » : un étudiant soulevé venait du sud de la rame et un autre venait du nord! Ils se sont, non pas emboutis, mais se sont accrochés ensemble se serrant plus ou moins dans les bras... Quelle scène! Ils ont dû se poser par terre, car ne pouvant plus avancer d'un côté comme de l'autre !

Majoritairement des gars, mais il y avait une jeune femme qui semblait être l'une des coordonnatrices de l'activité (une « ancienne »), car elle avait au cou un cordon avec une identification cartonnée ; elle avait aussi un chandail aux couleurs spécifiques (de l'ÉTS?) et n'avait pas le visage bariolé.

Lorsque les étudiants sont sortis des wagons à la station Mont-Royal, était restée sur un siège une jeune femme de 19-20 ans, tout sourire, qui était déjà là à leur arrivée, et qui n'arrêtait pas de leur envoyer des saluts de la main ; j'espère que c'était une jeune touriste française de passage au Québec qui rapportera chez elle ce surprenant et fascinant épisode de son voyage. Parce que j'ai vu là – comme tous les slogans étaient lancés en français – ce qui aura été aussi une belle « et forte » manifestation de la vitalité du fait français au Québec.

Et quel était leur slogan lorsqu'ils sont sortis en masse du métro : « On avance ! On avance ! On recule pas ! » •••

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE  
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA  
AU SERVICE DES PUBLICATIONS  
82, RUE SHERBROOKE OUEST  
MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

Mieux que nous-mêmes, lui savait, voyait, entendait qu'il y avait ici de la grandeur à fabriquer.

Reoulée sous le poids de deux siècles de domination anglaise, cette grandeur toute française qui, ayant épousé ce vaste continent, habite au creux de notre âme, cette grandeur était enfin appelée à sourdre, à éclore.

Il fallait tirer ce peuple des limbes de l'Histoire. Il fallait déguédiner; régler notre sort et rendre au monde francophone ce qui lui appartient.

C'est bien ce que de Gaulle voulut faire, un certain jour de juillet 1967, lui qui sans détour nous reconnut une faculté de liberté et d'envergure et plus encore; une stature digne d'un véritable statut de Nation et d'État.

Amassé le long de la vieille route reliant la capitale à la métropole, le peuple applaudit de toutes ses forces, entonnant fièrement *La Marseillaise* et agitant ses plus beaux drapeaux.

Après Jean le Baptiste, l'homme ferait presque figure de nouveau saint patron pour les Français du Canada, comme il les désignait. Eux dont les patrons ordinaires, à l'usine et sur les chantiers, n'avaient jamais été que des boss, parlant tout autrement... Jamais n'avions-nous vu un « sauveur » de si près, véritable miracle en chair et en os, saluant triomphalement la foule depuis sa Lincoln décapotable, tel un pape dans sa papemobile.

Certes, des voix s'élevèrent pour dénoncer vertement cet affront diplomatique.

On cria à l'immixtion dans nos affaires de la part d'un chef d'État étranger – pourtant pas si étranger que ça. C'était là oublier que nos affaires n'ont jamais été nos affaires – et les « vraies affaires » encore moins.

#### Une certaine idée du Québec

Comme le disait René Lévesque, il s'agit d'un peuple qui, pendant longtemps, s'est contenté, pour ainsi dire, de se faire oublier pour survivre. Depuis les débuts de l'aven-

## Le mot du Président général De la grandeur française en Amérique... Il nous avait compris, le vieux général

par Maxime Laporte



De Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967. (Photo : Archives de la ville de Montréal.)

ture néofrançaise, les Canadiens, devenus Canadiens français puis Québécois, seront demeurés sans discontinuer les simples sujets d'une puissance tierce, fut-elle française, anglaise, vaticane, canadienne, américaine... Qu'un « monarque » venu de la vieille mère patrie invite à ce que notre propre voix se fasse verbe en ce pays, voilà qui n'est pas banal.

Après trois siècles et demi d'une odyssée prodigieuse à destination de notre terre promise à nous, nous allions enfin arriver à ce qui commence. Pour la première fois de notre histoire, à travers le regard de cette France haute de six pieds quatre pouces, nous nous sentions exister proprement. Il ne resterait qu'à faire bon usage de notre personnalité retrouvée...

Décidément, de Gaulle entretenait une certaine idée du Québec. Sans doute avait-il

constaté depuis longtemps le caractère artificiel, illégitime, non historique du régime d'Ottawa. Visionnaire, il avait forcé prévu que, sur ce sous-continent appelé Canada, des pays naturels, le Québec au premier chef, verraient le jour de toute façon, s'imposant de plus en plus sur l'échiquier politique, économique, international, face à un État central plutôt fragile, tout compte fait.

Par ailleurs, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le général avait évidemment bien saisi la nécessité de renforcer la francophonie et les solidarités internationales vis-à-vis de la montée en force et en influence du bloc anglo-saxon, cela dans l'intérêt de la France, certes, mais également des plus petites puissances et des cultures en proie à cette hégémonie néocoloniale.

Avant de mourir, « l'homme du 18 juin »,

devenu avocat de l'autodétermination des peuples, a donc voulu accélérer le pas de l'Histoire, en s'assurant que ce qui devait être dit soit dit et que ce qui devait être fait soit fait. Au-delà des logiques de la géographie politique, les peuples ont, oui, le pouvoir de se réinventer pour le mieux. Ils peuvent, ils doivent agir par eux-mêmes, car après tout, tel est le substrat de la vie d'une collectivité, dicit Maurice Séguin. C'est ainsi que le président et père de la V<sup>e</sup> République transforma littéralement le Chemin du Roy en chemin de libération, réparant partiellement au passage les conséquences malheureuses des quelques négligences de Louis XV à l'endroit de la Nouvelle-France.

#### État de sclérose

Quel gâchis de ne pas avoir encore emprunté cette voie libératrice qu'il nous a si brillamment ouverte du haut du balcon de l'hôtel de ville. Combien d'années, combien de générations perdrons-nous encore à bouder notre salut ?

À constater l'état de sclérose qui affecte notre vie sociale et politique, ce n'est pas demain la veille, hélas, que les paroles providentielles du général se traduiront en actes. Quoique... En 2017, 50 ans après sa visite historique, le Vive le Québec libre ! de Charles de Gaulle se révèle toujours source de malaises chez les plus domestiqués d'entre nous. De manière éloquente, la récente polémique entourant le fameux balcon a su montrer à quel point les paroles du général vibrent encore en nous – suivant différentes fréquences, s'entend.

En tout cas, il semble que ceux-là mêmes qui prophétisent la mort du Québec libre continuent pourtant à craindre ses moindres expressions... C'est qu'ils sentent bien, au fond, que l'idée d'indépendance s'avère sensiblement plus vigoureuse qu'ils ne le prétendent, et que nos espérances n'hiberneront pas indéfiniment.

Un nouveau printemps viendra. Il le faut.

...

## Les braises de l'intolérance ?



## 1<sup>er</sup> septembre 2017 LOI 99 – Un an déjà !

par Maxime Laporte



Il y a un an aujourd'hui, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entamait son action judiciaire pour la loi 99 et les droits fondamentaux du peuple québécois, présentement attaqués par les forces canadianistes.

Tout au long de l'été 2016, par passion pour le Québec, j'ai passé mes jours et mes nuits à produire ce mémoire substantiel d'environ 60 pages [NDLR : voir le substantiel dossier sur le site Internet de la SSJB] et à figoler nos arguments juridiques au soutien du statut juridique formel du peuple québécois et de ses droits fondamentaux à disposer de lui-même, tels que codifiés par l'Assemblée nationale dans la loi 99. J'invite d'ailleurs les férus de droit constitutionnel, de droit international, d'histoire et de science politique à en prendre connaissance. Vous y trouverez notamment le résultat d'une recherche historico-juridique approfondie et sans précédent sur la mobilisation de la notion de « peuple » dans nos lois, cela depuis la cession de la Nouvelle-France à l'Empire britannique.

Un an plus tard, à la suite du procès qui a eu lieu au mois de mars dernier, nous sommes toujours en l'attente du jugement de première instance qui sera rendu par la Cour supérieure. Ce dossier épineux est à suivre, car au moment où Philippe Couillard entend rouvrir les discussions constitutionnelles avec Ottawa, ce dernier mène une véritable entreprise de destruction judiciaire des fondements démocratiques du peuple québécois. Vraisemblablement, nous aurons à vivre, dans les prochains mois, un moment de vérité à l'égard de la place du Québec au sein du Canada, susceptible, sait-on, de ramener la question nationale à l'ordre du jour politique. Il s'agit de se préparer. ...

# En route pour la première grande campagne !

par Jules Gagné, conseiller stratégique, FLF

Il y a deux ans\*, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) élargissait le mandat de sa Fondation Langelier, consacré à la promotion du français hors Québec, en créant la Fondation pour la langue française, avec mission de promouvoir le français tout autant au Québec qu'à l'extérieur.

Cette transformation a été ratifiée depuis par Revenu Canada et la nouvelle fondation bénéficie du statut d'organisme de bienfaisance pour les fins de l'impôt.

Rappelons les raisons de cette transformation et la stratégie de la Société:

Quarante ans après la mise en vigueur de la loi 101, la langue française au Québec est toujours menacée par la force d'attraction de l'anglais, langue parlée par 350 millions de nos voisins nord-américains, qui est aussi la plus puissante langue d'affaires et de communications mondiale.

Le Québec ne disposait d'aucun « organisme de bienfaisance » (au sens de l'impôt) pour canaliser les dons du public vers des actions en faveur du français. Fer de lance traditionnel des avancées du peuple québécois, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) était la mieux placée pour donner au Québec un tel instrument majeur permettant de réaliser des projets porteurs visant le renforcement, l'avancement de notre langue commune.

Au lancement de la Fondation, les administrateurs, pour la plupart délégués par la SSJB, ont convenu d'ouvrir le Conseil à une majorité de personnalités externes ayant contribué de façon marquée au progrès du français et au financement de projets pour le Québec. La gestion de la Fondation a été confiée à la direction générale de la SSJB, afin que les fonds soient gérés comme ceux des autres fondations de la Société.

On a fixé provisoirement à 5 M \$ l'objectif d'une première campagne de financement, ce qui devrait permettre de disposer d'environ 250 000 \$ par an pour les projets, sans entamer le capital. Le premier projet majeur financé sera un Centre interculturel de francisation et d'immersion (incluant des groupes de pratique du français comme celui déjà existant à la Société). La Fondation veut



Illustration utilisée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) pour une rencontre des comités de francisation de la centrale en mars 2017.

aussi susciter des programmes d'excellence en enseignement du français ou s'y associer. Elle pourra contribuer à d'autres initiatives, au Québec et à l'extérieur.

### Quelles étapes ont été accomplies depuis?

Après la réalisation d'un sondage montrant la nécessité de bien préparer le lancement public de la Fondation, celle-ci a décidé de rejoindre dans un premier temps les membres de la Société pour les sensibiliser à cette nouvelle fondation et les inciter à s'impliquer par un don planifié, c'est-à-dire un don s'inscrivant dans une planification fiscale, comme une police d'assurance-vie ou un legs testamentaire.

Cette démarche a été réalisée sous la direction d'une professionnelle spécialisée, Ève Montpetit, qui en même temps a monté les outils de base de la Fondation, dont son identification corporative, le site web et des brochures.

En tout, c'est plus d'une quarantaine de présentations de la Fondation et des dons planifiés qui ont été offertes au cours des dix-huit derniers mois, dont la majorité en collaboration avec les exécutifs de la plupart des dix-sept sections de la Société.

Jusqu'à maintenant, environ 75 % de nos membres ont été rejoints et le niveau d'inté-

rêt pour la Fondation est très élevé. Des dons substantiels ont déjà été reçus lors de décès et les promesses formelles de dons s'élèvent à plus de 200 000 \$. Dans ce domaine, on sait que la plupart des dons ne sont révélés qu'après le décès.

Les rencontres au sujet de la Fondation ont souvent inclus des conférences sur la situation du français, données par Éric Bouchard, directeur général du Mouvement Québec français (MQF). À ce sujet, il importe de souligner que les liens et les différences entre la Fondation et le MQF ont été clarifiés, l'aspect revendication politique étant clairement du domaine du Mouvement et de son réseau des Partenaires pour un Québec français, au sein duquel sont réunis notamment les grands syndicats.

En ce qui concerne les dons immédiats, la Fondation a été extrêmement heureuse de bénéficier de deux contributions majeures sous forme d'actions de la part de donateurs anonymes et de quelques autres, totalisant déjà une valeur de plus d'un million de \$. Ces fonds ont été placés et une faible partie a servi à couvrir les dépenses de démarrage, comme le souhaitaient les donateurs.

### Prochaines étapes

Au cours de la dernière année, la Fondation

a préparé le terrain en vue de la première campagne majeure.

Il a été convenu que cette campagne viserait surtout les personnes ayant déjà contribué ou démontré un intérêt pour l'avancement du français. Dans le secteur privé, de façon générale, on sollicitera plutôt les entrepreneurs que les entreprises.

En Comité restreint, sous la direction du président de la Fondation, on a identifié, avec l'aide d'une dizaine de leaders politiques et d'affaires, environ 200 personnes de tous les milieux qui seraient susceptibles de s'impliquer au sein de la Fondation: Conseil d'administration, Comité de campagne ou autrement.

Les instruments requis pour appuyer la campagne ont été montés. On est à peaufiner le système informatisé de gestion de base de données (type CRM) qui sera utilisé. Il reste à compléter la définition et la documentation des projets envisagés.

Le directeur général de la SSJB, Guy Raynault, a supervisé toutes les démarches réalisées. Le poste de directrice ou directrice du développement de la Fondation, la personne clé pour cette campagne, a été ouvert cet été et vient d'être comblé par madame Julie Gagné.

Au cours de l'automne 2017, les contacts seront pris avec une première brochette de « candidats », afin de former un groupe de travail formel qui finalisera le projet de campagne et conduira à l'élargissement du Conseil d'administration.

La conjoncture politique et sociale suscite présentement énormément d'intérêt pour tout ce qui touche le français à Montréal, au Québec et dans tout le Canada. Les personnes qui sont déjà informées sur la Fondation mettent beaucoup d'espoir en ce nouvel outil pour renforcer le français et tous sont invités à communiquer avec la Fondation à compter de la mi-septembre pour offrir leur participation ou contribution.

\* Assemblée générale extraordinaire de la Fondation Langelier, tenue le 7 mai 2015.

## INSOLITE

# La tête perdue puis retrouvée du général

par Jean-Pierre Durand

En septembre 2009, on inaugurait en grande pompe devant la Maison Ludger-Duvernay, qui abrite les bureaux de la SSJB, un monument à la mémoire de Charles de Gaulle, constitué d'une colonne de granit surmontée d'un buste en bronze du général. Ce monument avait été réalisé par le sculpteur de renommée internationale Alain Aslan.

Au départ, Aslan avait offert sa sculpture à la Ville de Montréal, mais le maire d'alors, Pierre Bourque, avait refusé l'offre. Son successeur, Gérald Tremblay, s'était quant à lui montré favorable... en autant que la statue demeure cachée ! Que ne ferait-on pas chez nos maires colonisés pour cacher des pans de l'Histoire afin de ne pas déplaire aux fédéralistes. Celui qui contrôle le passé contrôle l'avenir. Celui qui contrôle le présent contrôle le passé, disait déjà Orwell et, manifestement, nos pleutres élites avaient bien appris leur leçon.

Qu'à cela ne tienne, l'éditeur Michel Brûlé vint à la rescousse et exposa en 2007 devant sa maison d'éditions la sculpture. Ainsi, les Montréalais se souviendraient de la visite du général en 1967 et de son célèbre discours. Quand Brûlé suggéra à la SSJB de nous céder le monument afin de lui offrir une visibilité accrue, notre réponse fut favorable et sans tataouinage. Il serait ainsi bien en vue sur l'une des principales artères de Montréal.

Mais, le dimanche 14 avril 2013, on s'aperçut que la tête du général avait été dérobée pendant la nuit. Des caméras de surveillance devant l'édifice laissaient entrevoir deux individus vêtus de noir et difficilement reconnaissables s'emparer de la tête, tout en laissant intacte la colonne de granit... Bien sûr, notre Société déposa une plainte en bonne et due forme à la police.



Moi, en septembre 2009, en tête à tête avec le grand Charles.

Qui diable avait bien pu voler la tête et pour quels motifs ? On pouvait certes envisager une raison politique, une mauvaise farce (on avait bien déjà volé le coeur du frère André), mais on se fit à l'idée qu'il s'agissait, plus prosaïquement, d'un vol à des fins basement pécuniaires... ceux qui avaient subtilisé la tête comptaient sans doute pouvoir empocher la valeur du métal... Seule l'Agence QMI (Journal de Montréal) traita de la nouvelle.

L'inquiétude fut résorbée quand, quelques jours plus tard, la police communiqua avec la SSJB pour nous apprendre que la tête avait été retrouvée dans un sac d'épicerie abandonné dans le train de banlieue aux environs de Saint-Eustache. Il faut croire que l'instigateur du vol, qui n'avait pas la tête sur les épaules quand il a commis ce larcin, avait renoncé à son butin. L'histoire se termina somme toute bien et la tête a retrouvé depuis sa place.

Ce qui m'amène à vous parler de l'artiste derrière cette fameuse tête. Alain Aslan est né dans le Sud-Ouest de la France en 1930 et décédé à Sainte-Adèle (au Québec) en février 2014, à l'âge de 83 ans. Il fut à la fois peintre et sculpteur de renom, dont une importante partie de son art fut consacrée à la femme, plus précisément au corps féminin. Il fut populaire pour avoir dessiné des femmes en (très) petite tenue pour un magazine masculin français *Lui* (qu'il m'arrivait de consulter dans ma tendre et pieuse jeunesse... afin de parfaire par l'image, tout en me rinçant l'oeil, les connaissances en matière de sexualité acquises sur les bancs de l'école avec le manuel *Savoir aimer* de l'abbé Marc Oraison).



Alain Aslan

Mais Aslan ne trempait pas son pinceau que pour illustrer le nu féminin, peuchère ! Ce maître était aussi habile à sculpter des hommes, comme Georges Pompidou, Alain Delon, Alfred Pellan et, bien sûr, De Gaulle. Il attira les projecteurs également pour avoir sculpté le buste ô combien audacieux ! de Brigitte Bardot en Marianne, ce symbole de la République française, qu'il représentait coiffée d'un bonnet phrygien et parée d'un décolleté affriolant. Vous aurez facilement compris qu'avec Aslan, côté rectitude politique, il fallait repasser !

Aslan avait immigré au Québec en 1995 avec son épouse. Il aimait profondément les Québécois et il l'a démontré par cet hommage au grand Charles. ●●●

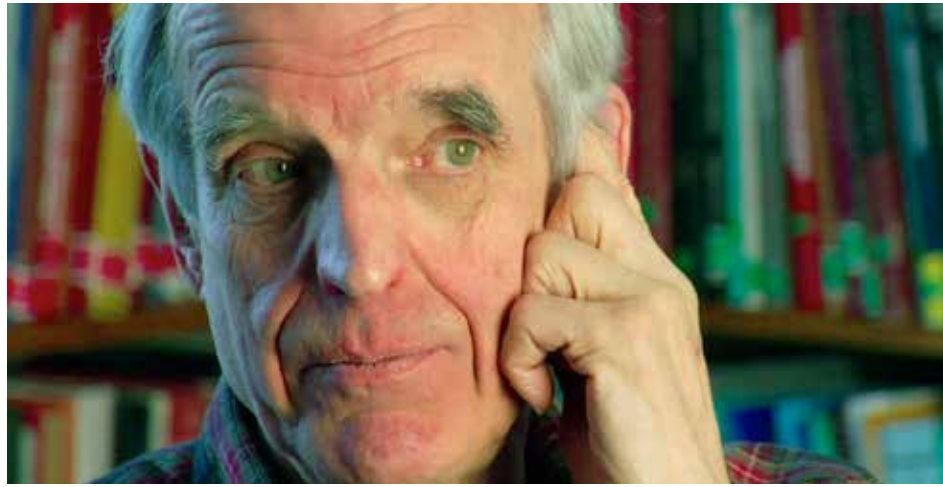
# Cachez ce déclin du français que l'on ne saurait voir

par Christian Gagnon

Statistique Canada et les médias fédéralistes nous font le coup presque à chaque recensement. Toujours en quête de manchettes rassurantes et particulièrement sous un gouvernement libéral, ils nous émettent inmanquablement des communiqués et manchettes bienheureuses pour faire état de nouvelles études dont le contenu l'est pourtant nettement moins. Les techniques de camouflage retenues pour rendre invisible l'attrait de l'anglais chez les allophones sont souvent les mêmes. La première méthode classique consiste à comparer la situation linguistique d'aujourd'hui avec celle d'avant la Loi 101 pour ainsi afficher de grands progrès et ne pas laisser paraître le déclin constant des années plus récentes. L'autre façon de faire est d'amoinrir les mauvaises tendances de l'île de Montréal en les diluant dans celles de l'ensemble de la région métropolitaine de recensement, incluant des villes aussi lointaines et francophones que Saint-Jérôme.

Dans l'actualité récente, c'est l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui, le 31 mars dernier, a lancé le bal en rendant publiques deux études portant sur la langue d'enseignement au Québec, l'une sur les enseignements préscolaire, primaire et secondaire, et l'autre sur les nouveaux inscrits au cégep. Dans la première étude, on note la très forte part du fardeau d'intégration linguistique des écoles de l'île de Montréal, là où depuis 2011, les élèves allophones (41,2 %) sont plus nombreux que les francophones (39,8 %). On montre aussi depuis 1996 une lente mais constante augmentation de la part des élèves allophones fréquentant l'école française. Ces deux constats s'expliquent évidemment par l'effet combiné de la forte concentration de l'immigration récente à Montréal et par l'obligation faite aux enfants issus de cette immigration par la Loi 101 de fréquenter l'école française.

Ces chiffres ne sont donc aucunement l'indice d'un pouvoir d'attraction grandissant du français chez les allophones puisque ce mouvement est contraint par la loi. Dans son édition du 1<sup>er</sup> avril, le quotidien *La Presse* intitule tout de même son article sur le sujet *Les allophones fréquentent les écoles francophones du Québec* et insiste pour s'émerveiller que la part d'élèves allophones à l'école française soit passée de 15 à 89 % depuis... 1971! Évidemment, le bond vertigineux de 75 points se divise en deux phases, soit un premier choc de 65 points en 25 ans, puisque tous ces allophones autrefois massivement acquis à l'école anglaise ont subitement été



Charles Castonguay

forcés par la Loi 101 de 1977 à fréquenter l'école française. Au cours des 19 années suivantes (de 1996 à 2015), la progression n'a cependant été que de 9,5 points. Cette façon de *La Presse* de référer au passé le plus lointain possible pour magnifier les progrès rappelle le populisme navrant d'un certain Jean Chrétien qui, à une certaine époque, s'évertuait à nier les problèmes du français au Québec en lançant, *On était 60 000 francophones au moment de la Conquête [de 1759] et aujourd'hui, on est 6 millions! C'est quoi le problème?* Mais qu'arrive-t-il lorsqu'à la fin de leur 5<sup>e</sup> secondaire, les allophones ne sont plus obligés d'étudier en français? C'est là l'objet de la seconde étude de l'OQLF.

Le principal constat de l'étude sur la fréquentation des cégeps est que la proportion des allophones issus de l'école secondaire française ayant choisi le cégep français a augmenté, passant de 54 % en 1985 à 69 % en 2015. Cette hausse de 15 points en 30 ans réjouit Marc Termote, ex-président du comité de suivi de la situation linguistique de l'OQLF. Dans *Le Devoir* du 10 février dernier, l'éminent démographe écrit, *Il est évidemment regrettable qu'un certain nombre de diplômés du réseau secondaire francophone continuent d'être attirés par les cégeps anglophones. Mais de combien de personnes parlons-nous? En 2014, moins de 1 900 élèves [allophones] sont passés du secondaire francophone au cégep anglophone, ce qui représente 31 % des personnes concernées (un pourcentage en net recul depuis les 46 % observés en 2001).*

La réplique du mathématicien bien connu Charles Castonguay ne s'est pas fait attendre. Dans sa chronique du 19 avril de *L'Aut' Journal*, l'expert en démolinguistique

reproche à son confrère de négliger la baisse de près de 2 % de fréquentation des cégeps français par les francophones au cours de la même période. Puisque dans la population, les francophones sont bien plus nombreux que les allophones, ce petit 2 % représente néanmoins 2 100 étudiants francophones au cégep anglais s'ajoutant aux 1 900 allophones. Pour la seule année 2014, Castonguay précise donc que ce sont 4 000 élèves provenant du secondaire français (et non 1 900) qui ont tourné le dos au cégep français (4 200 pour l'année 2015). Il souligne de plus que si depuis quelques années, ce phénomène est stable chez les finissants allophones du secondaire français, il est en forte accélération chez les francophones, ayant grandi deux fois plus entre 2010 et 2015 qu'au cours des 25 années précédentes. Toutes langues maternelles confondues, Castonguay montre également qu'en 2010, le cégep anglais attirait 18,5 % des nouvelles inscriptions, même si au sein de toute cette cohorte, les anglophones ne comptent que pour 8,9 %. C'était pire en 2015 avec 19,4 % des nouvelles inscriptions bien que les nouveaux collégiens anglophones n'aient représenté que 8,2 % de l'ensemble.

Au recensement de 2011, les anglophones comptaient pour 18 % de la population sur l'île de Montréal. D'après l'édition la plus récente des *Statistiques de l'enseignement supérieur*, en 2012 le cégep anglais y accaparait 36 % de l'effectif étudiant collégial à temps plein et à temps partiel. Au pré-universitaire, c'était 44 %, insiste M. Castonguay. Ajoutons à cela la forte propension des allophones et même des francophones ayant fait leurs études postsecondaires en anglais à recourir à l'anglais une fois sur le marché du travail, comme l'a dé-

montré Le choix anglicisant, étude publiée en 2010 par l'Institut de recherche sur le français en Amérique. Le Québec finance à même les fonds publics l'anglicisation d'une partie importante – et croissante – de son élite de demain., conclut donc le mathématicien émérite, qui n'hésite pas à qualifier le libre choix au cégep de suicide linguistique. Voilà qui devrait faire réfléchir les militants du PQ de Jean-François Lisée. Mais si ce n'était que cela.

Dans *Le Devoir* du 4 avril, Charles Castonguay revient à la charge, cette fois contre le concept de *première langue officielle parlée (PLOP)* brandi par Statistique Canada. Le chroniqueur de *L'Aut' Journal* rappelle que dès la Commission Laurendeau-Dunton de la fin des années 1960, on considérait que le critère de la langue maternelle était insuffisant pour détecter l'assimilation des francophones et qu'il fallait y ajouter celui de la langue parlée à la maison. M. Castonguay reproche à Statistique Canada de gonfler trompeusement la part de Canadiens ayant le français pour première langue officielle parlée en y incluant 450 000 francophones assimilés, c'est-à-dire qui ont eu le français pour langue maternelle mais maintenant l'anglais comme langue d'usage à la maison.

Portant ce même regard sur l'île de Montréal, il constate que Statistique Canada redistribue à parts égales du côté des francophones et des anglophones les 8,2 % de gens qui ont à la fois le français et l'anglais pour première langue officielle parlée, sans qu'on sache trop laquelle des deux langues est maternelle ou d'usage. La *PLOP* de Statistique Canada cacherait donc un certain nombre de Montréalais francophones assimilés. Ajoutant qu'en 2011, l'île de Montréal comptait trois allophones bilingues (anglais et français) de langue d'usage anglaise pour deux qui s'étaient francisés, l'expert pointe du doigt les artifices utilisés par l'auteur des récentes *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, Jean-Claude Corbeil, pour prétendre à un maintien des « deux tiers » de Montréalais « à l'aise en français » jusqu'en 2036. Castonguay estime que le sort du français sur l'île de Montréal dépendra du rapport de force de cette langue avec l'anglais et de l'influence qu'aura cette concurrence linguistique sur les allophones présentement sur la clôture. Rien de rassurant...

Mais quelle chance de pouvoir compter sur Charles Castonguay pour démasquer les préposés au camouflage de l'OQLF et de Statistique Canada! ●●●

## Quel culot, ce Justin!

# Accabler le pape pour mieux exonérer la reine

par Christian Gagnon

Le 29 mai dernier, jour-même où *Le Devoir* nous faisait état de la lutte du maire de la Nouvelle-Orléans, Mitch Landrieu, pour épurer sa ville de tous ses monuments à la gloire des chefs esclavagistes du passé, le premier ministre Justin Trudeau rencontrait le pape François dans le but de lui demander les excuses de l'Église catholique pour ses torts dans le dossier des pensionnats autochtones. Sans qu'il n'y paraisse, ces deux événements ont en commun un certain déni anglo-saxon. En effet, on peut déceler dans ces deux démarches la tentative pour la majorité anglo-protestante du Canada de préserver l'image pure, voire moralement supérieure, qu'elle se fait d'elle-même.

D'abord, si la Nouvelle-Orléans a enfin mis au rancart ses monuments célébrant les généraux confédérés racistes qu'étaient Pierre Gustave Toussaint de Beuregard et Robert E. Lee, on ne devrait feindre d'ignorer qu'à Montréal se trouvait une plaque de bronze rendant hommage à Jefferson Davis, président des États confédérés. Située depuis 1957 sur le mur ouest du magasin La Baie du centre-ville, cette plaque elle aussi installée par la Société des *United Daughters of the Confederacy* longtemps liée au Ku Klux Klan, pouvait rappeler aux Canadiens que nul autre que le père fondateur du Canada, John A. Macdonald, était un orangiste de la première heure qui, au début de sa carrière politique, continua à pratiquer le droit privé et se mit au service des *Copperheads*. Ces derniers, que Macdonald reçut à sa résidence privée, étaient une petite faction au sein du parti démocrate s'opposant à l'abolition de l'esclavage des Noirs ainsi qu'à la guerre de l'Union menée par le président républicain Abraham Lincoln contre les États confédérés. Avec l'aide de Macdonald, les *Copperheads* (ou vipères cuivrées) déposèrent de très importantes sommes d'argent à la Banque de Montréal par le biais de laquelle



ils financèrent leurs activités contre les Nordistes abolitionnistes américains et organisèrent diverses conspirations contre le gouvernement Lincoln. Alors, si la Nouvelle-Orléans fait table rase de son passé ségrégationniste, qu'attend le Canada dont on souligne les 150 ans pour admettre que son *very first* premier ministre n'était pas moins suprématiste ?

Ensuite, ô combien il est réconfortant pour la majorité WASP de voir son premier ministre pointer du doigt le pape au sujet du génocide culturel et des mauvais traitements subis par les autochtones dans les sordides pensionnats. Bien sûr, tout est la faute des Catholiques, s'empresseront-ils



de conclure dans les chaumières du *Rest of Canada*. Ces derniers mois, certains pointèrent même du doigt Hector-Louis Langevin, ce providentiel bouc émissaire *French Canadian* qui, à titre de *Superintendent-General of Indian Affairs* en 1868-69, joua un rôle important dans la mise en place des honteux pensionnats. Plusieurs en profitèrent même pour réclamer le changement du nom de l'édifice Langevin à Ottawa. Cela est bien pratique pour oublier que ce sont d'abord et avant tout Macdonald lui-même et tous les membres anglophones de son gouvernement qui ont fait de ces indéfendables pensionnats leur politique officielle. Et que cela dura plus d'un siècle (20 ans de plus dans l'Ouest qu'au Québec). Or outre l'Église catholique, lesdits pensionnats ont aussi été tenus par l'Église anglicane, l'Église presbytérienne et l'Église Unie du Canada. Et qui donc agit en tant que « papesse » de toutes ces autres églises? La reine Elizabeth II, chef de l'État canadien! Quand donc Justin Trudeau demandera-t-il à Sa Majesté britannique les excuses officielles de son Église pour les torts subis par les Autochtones canadiens? Jamais, au grand jamais, car la chose est politiquement impensable. Voilà ce qu'on pourrait appeler *voir le pape qui est dans l'œil du voisin mais pas la reine qui est dans le sien*. ●●●

## Le français recule et frappe un mur

Le Mouvement Québec français (MQF) et la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) réagissent par un communiqué le 2 août dernier au dévoilement des données du recensement 2016 sur la langue. Voici en substance la teneur du communiqué...

En pleines vacances de la construction, alors que les citoyens profitent de leur été, Statistique Canada dévoilait son plus récent diagnostic des reculs du français partout au Québec et au Canada.

Les données confirment sans l'ombre d'un doute que l'anglicisation de l'île de Montréal, qui suit une courbe inquiétante depuis plus de 15 ans, s'est étendue en banlieue. L'argument des jovialistes voulant que Montréal s'angliciserait uniquement parce que les francophones quittent l'île afin de s'installer dans la couronne métropolitaine, ne tient absolument plus la route.

### Déclaration du porte-parole du MQF

Aux yeux du directeur général du MQF, Éric Bouchard, les élites francophones et francophiles (politiques, médiatiques, artistiques) doivent impérativement se sortir la tête du sable. Ils ont le devoir absolu de prendre position en faveur de mesures fortes et structurantes qui redonneront à notre langue commune son lustre des années 1980 et 1990, dans la foulée de l'adoption de la Loi 101. Depuis qu'on ne se tient plus debout, ça recule; c'est inévitable.

Nos élites doivent retrouver une posture offensive et cesser de se comporter linguistiquement comme des êtres conciliants, pour ne pas employer les termes plus durs d'Albert Memmi et de Frantz Fanon...

### Déclaration du Président général de la SSJB

Le Président général de la SSJB, M<sup>e</sup> Maxime Laporte a fait valoir: *Décidément, en 2017, l'œuvre de Lord Durham est toujours en voie de réalisation. D'un recensement à l'autre, nous reculons. Nous reculons inexorablement. Il faut que ça cesse! Immédiatement.*

*Que compte faire Philippe Couillard, que comptent faire nos gouvernements pour nous garantir qu'au prochain recensement, ça ne reculera pas une fois de plus? Mieux encore: pourquoi n'avancerions-nous pas, pour une fois?*

*La réponse: sauf preuve tangible du contraire, ils ne feront rien. Ils ne feront rien de concret, rien de structurant; parce que la bilinguisation et l'anglicisation, manifestement, ça les arrange! Depuis le début des années 2000 et de l'ère libérale, la vigueur, la vitalité et le rayonnement du français, — gage d'inclusion et d'intégration, n'ont fait que diminuer, notamment dans la région métropolitaine.*

*À défaut de pouvoir compter sur des politiciens qui mettent leur culotte à l'instar du regretté Camille Laurin, nous, les citoyens, pouvons agir; nous pouvons voter, nous pouvons nous mobiliser massivement, et nous le ferons, parce que nous n'avons plus le choix.*

*Aujourd'hui, au Québec, la proportion de francophones de langue d'usage est passée sous le seuil psychologique de 80 %. C'est grave. Surtout, c'est totalement inacceptable. Nous sommes au plus bas depuis que l'on tient cette statistique, le précédent record étant de 80,8 % en 1971! Et dire qu'il y a quelques semaines, Philippe Couillard et Jean-Marc Fournier s'inquiétaient de l'assimilation des anglophones au Québec, qui sont pourtant en progression d'après Statistique Canada.*

Dr Laurin : *La langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et lui permet d'exprimer son identité.*

Au Canada anglais, l'assimilation des francophones est fulgurante, eux qui se démènent comme des diables dans l'eau bénite pour quelques miettes de droits. Au plan de la langue maternelle: le recul est de 4,3 à 3,8 %. L'indice de vitalité du français dans les provinces anglophones s'établit à 0,62, autrement dit, pour dix francophones de langue maternelle, à peine six l'utilisent à la maison.



Ce buste de Camille Laurin, inauguré en 2015, est l'œuvre du sculpteur Léonard Simard.

*En ce 150<sup>e</sup> du Dominion, après l'affront à notre Loi 99, voilà donc un autre cadeau d'anniversaire qui nous est offert. Force est de constater que le Canada bilingue ne fonctionne pas. Honte à tous ceux qui continuent de nous vendre cette illusion! Malheur à tous ceux qui continuent d'y croire! À moyen-long terme, nous sommes cuits si nous ne sortons pas enfin de cette Confédération, de ce pays anglais qu'est le Canada. Pour assurer leur avenir, il faut que les francophones de ce continent puissent compter sur un puissant État de langue française. Cet État qu'il nous faut, c'est un Québec souverain et rien d'autre, a conclu M<sup>e</sup> Laporte.*

Voici quelques faits :

#### Au Québec

**Langue maternelle:** Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue maternelle, est passé de 78,9 % à 77,4 %. Il s'agit d'un recul sans précédent: 1,5 % en seulement cinq ans! Par rapport à 2001, le recul est de 4 %.

Le poids de l'anglais, qui s'était maintenu à 8,3 % entre 2001 et 2011, est passé à 8,8 % au cours des cinq dernières années, ce qui démontre un retour en force de la langue de Shakespeare.

D'ailleurs, l'effectif de la population de langue maternelle française n'a augmenté que d'environ 75 000 par rapport aux 65 000 de l'effectif de la population de langue maternelle anglaise, laquelle est pourtant neuf fois moins nombreuse. Cela ne peut certes pas s'expliquer par la fécondité, les anglophones n'étant pas plus féconds que leurs concitoyens francophones.

#### Langue d'usage:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue d'usage, est passé de 81,2 % à 79,9 %; un recul de 1,3 % en seulement cinq ans. Par rapport à 2001, ce recul s'élève à 3,2 %.

Le poids de l'anglais est quant à lui passé de 10,5 % à 11,5 % entre 2001 et 2016, mais c'est dans la plus récente période (2011-2016) qu'il est réellement revenu en force, passant de 10,7 % à 11,5 %.

D'ailleurs, l'effectif de la population de langue d'usage française n'a augmenté que de 100 000 par rapport aux 90 000 de l'effectif de la population de langue d'usage anglaise, laquelle est pourtant neuf fois moins nombreuse.

Poids de l'anglais parmi les langues officielles canadiennes:

Au Québec, le poids de l'anglais par rapport au français est passé de 11,2 à 12,5 % entre 2001 et 2016 et de 11,6 % à 12,5 % ces cinq dernières années.

**L'anglicisation existe bel et bien au Québec, c'est sans conteste.**

#### Montréal

##### Langue maternelle:

Entre 2011 et 2016 sur l'île de Montréal, le poids du français, langue maternelle, est passé de 48,7 % à 47,8 %, une baisse de près d'un point de pourcentage. Par rapport à 2001, ce recul s'élève à 5,4 %.

Quant au poids de l'anglais, il est passé de 17,7 % à 17,8 % entre 2001 et 2011 et s'est encore maintenu au cours de la dernière période de recensement.

##### Langue d'usage:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue d'usage, est passé de 53 % à 52,7 %. Par rapport à 2001, le recul est de 3,7 %.

Le poids de l'anglais est passé de 24,9 à 26,6 % entre 2001 et 2016 et dans la dernière période recensée, l'anglais a poursuivi sa progression, passant de 25,3 % à 25,6 %. Cela démontre que d'un recensement à l'autre, l'anglais prend du galon sur l'île.

Poids de l'anglais parmi les langues officielles canadiennes:

Le poids de l'anglais par rapport au français est passé de 30,7 % à 32,7 %. Donc, également en fonction de cet indicateur, le français recule par rapport à l'anglais dans la métropole.

#### L'anglais gagne du terrain sur le français à Montréal!

#### Laval

##### Langue maternelle:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue maternelle, est passé de 62,2 à 58,1 % à Laval. Imaginez! Une baisse de 4,1 % en seulement cinq ans. Par rapport à 2001, le français perd environ 16,1 % dans la troisième plus grande ville du Québec.

Le poids de l'anglais est pour sa part passé de 6,7 % à 8,9 % entre 2001 et 2016, alors que cette augmentation s'élève à 0,9 % au cours des cinq dernières années.

##### Langue d'usage:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue d'usage, est passé de 67,9 à 64,6 % à Laval. Par rapport à 2001, le recul s'établit à 12,9 %. De façon presque inversement proportionnelle, le poids de l'anglais s'est alourdi de 11,5 à 15,9 %. De 2011 à 2016, l'anglais est passé de 14,6 à 15,9 %.

Poids de l'anglais parmi les langues officielles canadiennes:

À Laval, selon cet indicateur, le poids de l'anglais par rapport au français est passé de 12,9 à 19,8 %.

#### À Laval, le français cède la place de façon spectaculaire à l'anglais!

#### Longueuil

##### Langue maternelle:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue maternelle, est passé de 75,4 à 72,7 % à Longueuil: une baisse de 2,7 %. Par rapport à 2001, le français perd 5,8 % dans l'une des principales villes du Québec. Le poids de l'anglais est passé de 9,4 % à 8,6 % entre 2001 et 2016, mais est passé de 8,3 % à 8,6 % au cours des cinq dernières années.

##### Langue d'usage:

Entre 2011 et 2016, le poids du français, langue d'usage, est passé de 78,7 à 76,5 % à Longueuil. Par rapport à 2001, le recul est de 4,3 %. L'anglais est passé de 11,5 à 11 % entre 2001 et 2016, ce qui représente une baisse de 0,5 %. Cependant, la dernière période a vu l'anglais faire un bond d'un demi-point de pourcentage, de 10,5 à 11 %.

Poids de l'anglais parmi les langues officielles canadiennes:

À Longueuil, selon cet indicateur, le poids de l'anglais par rapport au français est passé de 11,8 à 12,6 % en cinq ans!

#### Même à Longueuil, l'anglais bouscule le français! •••

NDLR : Ce texte fut écrit avant la révisions faite par Statistique Canada.

## Libre-choix au cégep : Un suicide linguistique



Charles Castonguay (Photo : Mathieu Breton)

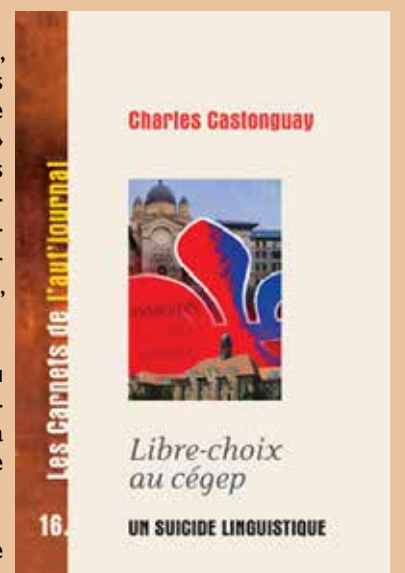
Les données sont pourtant claires. En 2015, 1 950 allophones sont passés du secondaire francophone au cégep anglophone et 2 250 francophones ont fait le même choix. C'est l'équivalent du recrutement annuel d'un très gros cégep.

Le phénomène n'est pas nouveau. Il s'amplifie même. Les organismes qui devraient sonner l'alerte, comme le ministère de l'Éducation, l'Office de la langue française et le Conseil supérieur de la langue française, retiennent les statistiques, les trafiquent, leur font dire le contraire de ce qu'elles révèlent.

Mais les faits sont têtus. Depuis bientôt dix ans, Charles Castonguay les rappelle avec toujours plus d'insistance, comme en font foi les articles de ce recueil. Et les répercussions de ce « libre-choix » en faveur du cégep anglais sont connues : une plus grande fréquentation des universités anglaises, davantage d'anglais au travail, des comportements anglicisés en matière de langue utilisée dans les commerces, la consommation de créations culturelles, avec les amis et à la maison.

L'aboutissement ultime est aussi connu : le déclin du français. Déjà, de 2001 à 2006, le poids de la majorité francophone au Québec a plongé de 81 % à 79,1 %, une dégringolade jamais vue dans l'histoire des recensements canadiens, soit depuis 1871.

Ce livre essentiel a été publié plus tôt cette année aux Éditions du *Renouveau Québécois*.



# Le Canada de 2017 toujours anti-francophones

par Maxime Laporte et Christian Gagnon

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier à Ottawa, l'esprit de la fête était au mea culpa. Dans un élan de bienveillance suspecte, le premier ministre Justin Trudeau a lancé : *Nous devons reconnaître les erreurs du passé, accepter nos responsabilités, et faire en sorte que chaque Canadien ait un avenir prometteur.* Il était question, à juste titre, des autochtones.

Le jour n'est pas venu où le Canada tiendra pareil langage à l'endroit des francophones. Au 200<sup>e</sup> du Dominion, peut-être, lorsque le projet de Durham se trouvera suffisamment achevé ?

En matière linguistique, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dont on soulignait les 150 ans de son entrée en vigueur, aura surtout servi à protéger les écoles anglaises du Québec. Sachant que les autres provinces, toutes sans exception, adoptèrent entre 1870 et 1912 des lois bannissant le français de l'enseignement, et ce, pendant des décennies. Mais à quoi bon être rabat-joie alors que les francophones pourraient célébrer le Canada actuel ? Fort bien.

Qu'en est-il donc aujourd'hui ?

## École Rose-des-Vents

Depuis des lunes, les parents de l'école primaire Rose-des-Vents à Vancouver étaient exaspérés de devoir se contenter d'une école faite de maisons mobiles raboutées, avec des classes mal insonorisées, souvent sans fenêtres et beaucoup plus petites que celles des écoles anglaises.

L'école n'a ni gymnase ni espace vert, trop peu de vestiaires, une bibliothèque minuscule et seulement neuf toilettes pour 350 enfants et les enseignants, alors qu'elle a été conçue pour 200 élèves. La province semblait estimer que si les francophones n'aimaient pas leurs écoles vétustes, exiguës et lointaines, ils n'avaient qu'à aller à l'école anglaise, quitte à y être assimilés...



Vue de l'école Rose-des-Vents

En mai 2010, les parents ont intenté une poursuite fondée sur la Charte canadienne. Parallèlement, le Conseil scolaire francophone lançait sa propre action concernant la vaste question du financement public de l'éducation en français. Débute alors l'entêtement record du gouvernement provincial pour priver les 70 000 Franco-Colombiens d'un financement « juste et équitable ».

En octobre 2015, la Cour suprême de Colombie-Britannique donnait raison à Rose-des-Vents. Acharnée, la province a aussitôt interjeté appel. Multipliant les obstructions dans son autre procès contre le Conseil scolaire (CSF), la Colombie-Britannique en est venue en juin

2012 à invoquer — avec succès — une loi coloniale anglaise datant de 1731 pour faire déclarer irrecevables les milliers de pages soumises en preuve par le CSF parce qu'elles étaient... en français.

Entre-temps, en avril 2015, au terme de dix ans de revendications, la cause séparée de la misérable école Rose-des-Vents remportait encore une victoire, cette fois devant la Cour suprême du Canada.

Quant à l'affaire impliquant le CSF, en 2016, après six ans d'un mégaprocès parmi les plus longs de l'histoire devant la Cour suprême de Colombie-Britannique, les francophones n'ont finalement eu que très partiellement gain de cause.

Tandis qu'ils réclamaient réparation pour 17 collectivités peu ou pas desservies en écoles françaises, la Cour ne leur en concède véritablement que 4. En somme, le tribunal a considéré que la province ne viole la Charte qu'à l'égard de trois écoles existantes, dont Rose-des-Vents. Et sur les 22 nouvelles écoles (415 millions de dollars) demandées, le jugement ne leur en garantit qu'une seule. En ce qui a trait à quatre autres communautés où il semblait pourtant évident que les exigences de l'article 23 n'étaient pas respectées, la Cour a jugé que de telles violations des droits des francophones sont néanmoins *raisonnables et justifiables dans une société libre et démocratique.*

## Assimilation

Par ailleurs, le gouvernement a été condamné à verser 6 millions de dollars en compensation pour le sous-financement passé du transport scolaire. *Au bout du compte*, conclut le politologue Rémi Léger de l'Université Simon-Fraser, *on demandait 400 millions pour tout et on n'obtient que 6 millions pour le transport.* C'est sans compter qu'au jour du jugement, le CSF avait déjà déboursé plus de 17 millions depuis le début des procédures !

À peine le verdict rendu, les hostilités reprenaient. Direction : la Cour suprême du Canada. La province n'a pas perdu de temps pour produire un appel incident visant à casser la conclusion relative au transport. Manifestement, ce minuscule gain des Franco-Colombiens était déjà *too much* aux yeux du gouvernement provincial, pour lequel il vaut mieux dépenser des sommes folles en honoraires d'avocats plutôt que d'offrir des écoles françaises décentes à la minorité linguistique !

Ironiquement, le juge Loryl Russell s'est même permis cette perle : *Les écoles de la minorité pourraient ralentir la vague d'assimilation, mais elles ne feront que prolonger l'inévitable.* Autrement dit, « vous êtes déjà cuits. Allez donc au diable tout de suite ! » Charte canadienne ou pas, le taux d'assimilation de 75 % par génération chez les francophones de Colombie-Britannique est donc là pour de bon (et pour s'accroître).

## Hauts cris

Les Fransaskois sont eux aussi devant les tribunaux pour forcer leur gouvernement à respecter l'article 23. Les Franco-Terre-Neuviens s'y démenaient également, avant d'accepter en mai dernier de déménager des élèves dans des classes d'une école anglaise.

Et alors que les 800 000 Anglo-Québécois ont trois universités financées bien au-delà de la proportion d'anglophones, on attend toujours, en Ontario, la construction d'une première université francophone. Déjà, le gouvernement ontarien se dégonfle en suggérant à ses 650 000 francophones de se contenter d'une université virtuelle...

On imagine sans peine les hauts cris que pousserait le « Rest of Canada » si les Anglo-Québécois ne devaient rencontrer qu'une infime partie des obstacles qui se dressent sans cesse devant ceux qui ont le malheur de parler la langue de Molière. Bref, minoritaires en ce pays, c'est le propre des francophones d'avoir toujours tort, quoi qu'en disent et quoi qu'en fassent les Couillard et Fournier de ce monde... •••

## Écho de la 183<sup>e</sup> assemblée générale

par France Langlais

Près de quatre-vingts délégués, élus lors des assemblées de section, ont participé les 9 et 10 mars 2017, à la Maison Ludger-Duvernay, à la 183<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de la SSJB de Montréal (AGA). Le thème de cette année — **Entêtée d'avenir... depuis 1834!** — mettait l'accent sur les réalisations de notre Société pour la défense de notre langue et de notre histoire et sur les actions à poursuivre pour notre avenir collectif.

### Assemblées de section

Au cours de la période du 15 janvier au 14 février, selon nos règlements généraux, les sections devaient tenir leur assemblée générale, nommer leurs représentants et désigner leurs délégués pour l'AGA de la SSJB. Notre Président général, Maxime Laporte, a fait la tournée des assemblées de section présentant le bilan des activités réalisées au cours de 2016.

Fait rarissime, toutes les sections ont conservé leur président-e et il n'y eut donc aucune élection à ce poste.

Les sections ont voté une trentaine de propositions qui ont été étudiées en partie lors de l'AGA. On y retrouvait plusieurs sujets dont la plupart portaient sur la défense du français et la mise sur pied d'un programme de parrainage francophones/immigrants, le dossier de la Loi 99, le patriotisme, le développement de nos liens avec les Premières nations et notre opposition aux projets de pipeline de TransCanada, à l'exploitation du gaz de schiste et des hydrocarbures pour la protection de nos rivières, de nos

nappes phréatiques et de notre fleuve pour les générations futures...

Le Conseil général a de son côté présenté deux propositions d'amendement aux règlements à l'assemblée générale. La première touchait la Fondation Ludger-Duvernay afin de dresser des balises claires sur ce fonds inaliénable et d'en assurer la pérennité en versant annuellement un montant pour garantir le financement des activités de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La seconde proposition concernait l'augmentation des cotisations des nouveaux membres à vie: 250 \$ pour les membres actifs à vie et 150 \$ dans le cas des personnes âgées de soixante ans et plus. Ces deux propositions ont été adoptées.

Les président-es de section ont proposé une modification aux règlements concernant l'organisation interne et les rôles de la présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat de la Commission des présidentes et présidents. Elle a été adoptée.

Une autre proposition concernait une modification aux règlements généraux sur la procédure d'assemblée de M<sup>re</sup> Victor Morin qui sert de règle aux délibérations des assemblées de la Société, sous réserve des dispositions particulières des règlements de la Société. Il était demandé que soit possible d'amender et de sous-amender toute proposition ou contreproposition dument présentée. N'ayant pas reçu les deux tiers du vote en sa faveur, cet amendement a été battu.

Dans la soirée du 10 mars, les délégués de la SSJB ont adopté une résolution d'urgence félicitant Jean Jolicœur, premier récipiendaire du Prix Gilles-Rhéaume du Rassemblement pour un pays souverain.

### Présidence générale de la SSJB de Montréal

M<sup>re</sup> Maxime Laporte a été élu par acclamation pour un deuxième mandat d'une durée de 2 ans.

### Conseil général

Quatre postes étaient en élection dont trois à titre de représentants des sections pour des mandats de trois ans et un à titre d'ancien président. Lucner Benoît, Geneviève Chénard et Mathieu Roy ont été élus par acclamation au Conseil général. François Lemieux a été réélu par acclamation au poste d'ancien président.

### Commission des présidentes et présidents

La Commission des présidents a élu au poste de président Jacques Boivin pour un premier mandat, remplaçant ainsi le président sortant Jean Jolicœur. Monsieur Boivin sera assisté dans ses fonctions par Micheline Boucher-Granger (vice-présidente), Bernard Longpré (trésorier) et Nicolas Savaria-Prévost (secrétaire).

### Comité de vérification des finances

Deux personnes ont été élues au Comité de vérification des finances. Il s'agit de Sylvie Méreineau et Aude De Latrémoille, complétant ainsi le Comité avec Pierre Benoît, Jean Jolicœur et Robert Ladouceur. •••

## LISTE DES PERSONNES EN POSTE AUX INSTANCES DE LA SSJB POUR 2017

### Présidences de section :

Léo Donald Lachaine (*Chevalier-de-Lorimier*),  
Sylvie Méreineau (*Chomedey-de-Maisonnette-Jeanne-Mance*),  
Agathe Boyer (*Doris-Lussier*),  
Roger Trépanier (*Henri-Bourassa*),  
Aude de Latrémoille (*Jacques-Viger*),  
Benoît Coulombe (*Jean-Olivier-Chénier*),  
Daniel Dubé (*Louis-Riel*),  
Bernard Longpré (*Ludger-Duvernay*),  
Nicolas Savaria-Prévost (*Marguerite-Bourgeois*),  
Philippe Dujardin (*Nicolas-Viel*),  
Denis Martel (*Ouest-de-l'Île*),  
Jocelyn Jalette (*Pierre-Le Gardeur*),  
Richard Charron (*Pierre-Lemoyne-d'Iberville*),  
Jacques Boivin (*René-Lévesque*)  
et Gérard Landreville (*Yves-Blais*).

### CONSEIL GÉNÉRAL

#### Président général :

M<sup>re</sup> Maxime Laporte

#### Anciens présidents :

Mario Beaulieu, Jean Dorion,  
Maxime Laporte et François Lemieux.

#### Représentants des sections :

Rachid Bandou, Lucner Benoît,  
Geneviève Chénard, Jules Gagné,  
Christian Gagnon, Bernard Landry,  
France Langlais, Josiane Lavallée,  
Mathieu Roy et Sophie Stanké.

### CONSEIL JEUNESSE

#### Président :

Sacha Thibault

## 10<sup>e</sup> édition de la Mission de paix sur le fleuve



Du 28 juin au 9 juillet, l'organisation citoyenne du Drapeau de la Famille, avec la participation de la SSJB de Montréal, tenait la dixième édition de la grande « Mission de paix sur le fleuve Saint-Laurent », une expédition de plus de 10 jours en rabaska (canot) de Montréal à Québec. Cette activité vise à sensibiliser le public à la perspective autochtone sur notre monde. La Mission cherche de plus à tisser des liens d'amitié entre la nation québécoise et les Premières Nations.

À l'Anse-des-Mères (Bassin Brown), en ce dimanche 9 juillet, le Président général de la SSJB, M<sup>e</sup> Maxime Laporte, a tenu à accueillir les pagayeurs. Le groupe a ensuite entrepris d'escalader le grand escalier de plusieurs centaines de marches menant aux Plaines d'Abraham, où un arbre a été planté le temps d'une cérémonie autochtone.

### SE RETROUVER EN NOUS ET ENTRE NOUS

*Établis sur ce continent depuis des millénaires, ceux qu'on appelle les autochtones ont dû traverser moult épreuves dans leur résistance aux fléaux de l'invasion des Européens. Au Canada, leur histoire constitue une véritable odyssée tragique, marquée par la tyrannie d'un colonialisme qui perdure encore et par la violence, la dépossession, le racisme, l'assujettissement et l'assimilation qui en sont le prolongement, a affirmé monsieur Maxime Laporte.*

*Il a poursuivi: Les injustices d'hier se sont traduites en un malheur permanent. Ce qu'il ne faut jamais oublier, et ce qu'on doit retrouver, c'est cette alliance extraordinaire qui existait entre la plupart des Premières Nations et les premiers colons européens de la Nouvelle-France, devenus canadiens puis québécois. L'empreinte de la culture ainsi que des pratiques sociales et politiques des Premières Nations sur notre développement s'est révélée marquante au plan historique; une véritable source de métissage et d'enrichissement mutuel. Cette complicité naturelle et égalitaire – le rêve de Champlain – saccagée par l'envahisseur anglais, l'Église et l'État canadien, il faut la retrouver, cela au plus profond de nous, dans un esprit de paix et de solidarité, et en redonnant vie aux traités ancestraux, notamment le Wampum à deux voies du début du 18<sup>e</sup> siècle, dont on doit s'imprégner à nouveau.*

### RÉFLEXION SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR LE POUVOIR DES FEMMES

Yvan Bombardier, porte-parole de la Famille, a mentionné : *Ce sont cinq Premières Nations et plusieurs membres des diverses communautés culturelles qui participent à ce projet et apprennent à vivre ensemble dans l'harmonie. La cohésion sociale est un concept clé chez les peuples autochtones, car sans cohésion, c'est la survie du groupe qui est menacée.*

Il a tenu à faire valoir que *La perspective matricentriste est un autre concept clé, car nous sommes tous enfants de la Terre-Mère, une « entité féminine ». L'importance des femmes n'est donc pas à négliger, ce que l'on oublie trop souvent dans le système patriarcal.*

Monsieur Bombardier a conclu en disant: *Le fleuve Saint-Laurent a une valeur inestimable pour les Québécois, car tous s'en abreuvent et nous sommes composés d'eau à plus de 70 %. Naviguer en rabaska sur ce magnifique cours d'eau entre Montréal et Québec, c'est prendre conscience de sa richesse et de sa puissance au sein de la Terre-Mère.*

...



## Prix du mérite en histoire



Dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes du 22 mai dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste a tenu au Centre des congrès Palace de Laval son grand gala des Prix du Mérite en histoire 2017. Cet événement était organisé et coordonné par Claude Boisvert de la SSJB de Montréal, en collaboration avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ), la Fondation Lionel-Groulx et le Ministère de l'Éducation du Québec.

Quelque 500 récipiendaires, leurs parents et leurs enseignants ont eu droit à tout un spectacle: prestation musicale, capsule théâtrale sur les Patriotes, animation par un conteur, présence de Marc Demers, maire de Laval et de Bernard Landry, président d'honneur de la SSJB, le tout suivant une trame historique et dans un esprit pédagogique.



Guy Raynault et Maxime Laporte, respectivement directeur général et Président général de la SSJB de Montréal, entourant un jeune récipiendaire.



Le maire de Laval, Marc Demers, s'adressant aux participants.



Un groupe musical pour célébrer l'histoire avec énergie et bonne humeur.

# CLAIRE BOLDOC, récipiendaire du Prix Hélène-Pedneault 2017

Le 5 octobre dernier, la SSJB de Montréal remettait le Prix Hélène-Pedneault à Claire Bolduc. La cérémonie s'est déroulée à la Maison Ludger-Duvernay en présence de nombreuses personnalités. Femme d'engagement social, Madame Bolduc œuvre pour la défense de l'intérêt public et rural et met de l'avant des valeurs comme la transparence. On peut confirmer que pour l'ensemble de son œuvre, cette Témiscamienne représente bien les caractéristiques qui animaient Hélène Pedneault.



Sophie Stanké présentant la récipiendaire. Madame Stanké était également membre du jury.



France Langlais, Présidente du comité de sélection, avec Madame Bolduc.



## Mesdames,

Il me fait plaisir de vous inviter à participer aux Cercles des femmes initiés par la Section Chomedey-de-Maisonville – Jeanne-Mance.

Ces rencontres seront une occasion pour mieux connaître cette pratique autochtone de prise de parole et d'échange sur des enjeux personnels et sociétaux qui nous préoccupent.

Ces cercles de paroles s'adressent à toutes les membres de la SSJBM, aux conjointes des membres masculins et à leurs amies.

Les portes ouvriront à 18h30. Bienvenue à toutes !

Sylvie Mélineau, présidente

**Messieurs, s'il vous plaît transmettre cette invitation aux femmes de votre entourage.**

DATE : vendredi, 3 novembre, à 19 h

LIEU : Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke O., Montréal H2X 1X3



## Prix Hélène-Pedneault

Créé en 2015 par la SSJB de Montréal, le Prix Hélène-Pedneault rend hommage à une femme qui contribue de manière exceptionnelle à l'avancement et à l'affirmation de la société québécoise par son engagement dans la lutte pour l'amélioration de la situation des femmes, et ce, dans une perspective de justice sociale et de respect de l'environnement.

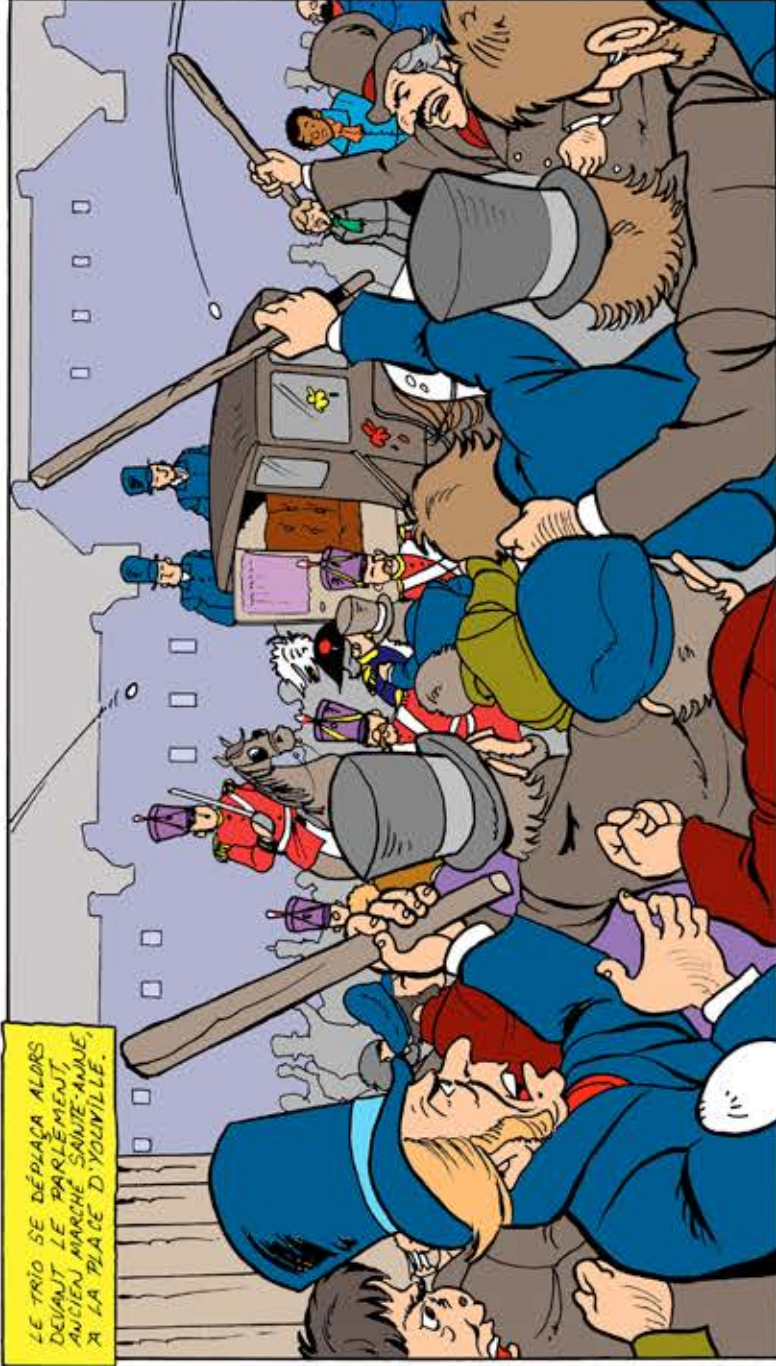


## Courte biographie de Claire Bolduc

- Enseignante en formation agricole et continue au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de 1983 à 1987. Elle sera répondante en formation agricole pour cette région de 1989 à 1993 et, pendant 10 ans, soit de 1991 à 2001, elle aura assumé la tâche de conseillère pédagogique au même cégep.
- Diplômée en bioagronomie de l'Université Laval, Madame Bolduc a été consultante en agronomie de 1986 à 2005.
- Participant à de nombreux comités de l'Ordre des agronomes du Québec, son expérience variée et ses excellentes connaissances de l'Ordre la feront élire vice-présidente en 1995, puis présidente de 1999 à 2005.
- Administratrice au Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (2002 à 2005), elle en deviendra la présidente de 2005 à 2007.
- Présidente de Solidarité rurale du Québec, de 2008 à 2016.
- Participe en 2016 à la tournée provinciale du collectif « Faut qu'on se parle » sur l'avenir politique, social et économique du Québec.
- Au nombre des prix qu'elle a reçus, on compte la Médaille de distinction agronomique de l'Ordre des agronomes du Québec. En 2003, l'Université Laval la nommait Personnalité de l'année du milieu agroalimentaire. Le Réseau québécois des femmes en environnement l'a ensuite reconnue Femme de l'année du domaine agricole en 2005. En 2007, Madame Bolduc a été récipiendaire du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec. En 2013, elle est nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec. Finalement en 2014, elle reçoit la plus haute distinction du Conseil Interprofessionnel du Québec (CIQ).



LE TRIO SE DÉPLAÇA ALORS DEVANT LE PARLEMENT, ANCIEN MARCHÉ SAUJIE-ANNE, À LA PLACE D'YOUNVILLE.



⊗ Classe politique conservatrice, anglaise et loyaliste.



1 ONTARIO

↑ ELGIN TRAITRE

↑ METTRE À MORT LAFONTAINE ! ↑

à suivre ...

RASSEMBLEMENT CITOYEN - SAMEDI 26 AOÛT 12h45

# EXIGEONS UN QUÉBEC FRANÇAIS

40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  LOI 101



Plus de 300 personnes ont participé, le 26 août dernier, à un rassemblement citoyen afin de souligner les 40 ans de l'adoption de la Charte de la langue française au parc Camille-Laurin à Montréal. Plusieurs personnalités nationalistes, des chefs syndicaux et des dirigeants de tous les partis politiques indépendantistes assistaient à cet événement et y ont pris la parole. Voici quelques photos – prises pour la plupart par Christian Gagnon – qui donnent un aperçu de ce rassemblement.



Maxime Laporte et Jean-François Lisée.



Eric Bouchard, directeur du Mouvement Québec français, donnant une entrevue à une journaliste.



Le député bloquiste Mario Beaulieu a été l'une des personnes à s'adresser à la foule.



Sophie Stanké animait la cérémonie.



Jean-Paul Perreault, le président d'Impératif français, prend ici la parole.



Christian Daigle, du Syndicat de la fonction parapublique et publique de Québec.



Jennifer Drouin, qui est anglophone et présidente des Anglophones pour l'indépendance du Québec, a présenté un discours bien senti pour la langue française.

Tel que rapporté par le **Journal de Montréal** (extrait)

## «Vive le Québec libre» rejoué 50 ans plus tard

Par *Camille Garnier*



Le général Charles de Gaulle a été interprété par le comédien Denis Trudel, lundi soir, devant l'hôtel de ville de Montréal.

**Pour fêter les 50 ans de son discours montréalais, le général Charles de Gaulle, incarné par Denis Trudel, a refait lundi soir (24 juillet 2017) son entrée devant l'hôtel de ville lors d'un hommage organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste qui a rassemblé plus de 200 personnes malgré la pluie.**

L'entrée du comédien était précédée d'une série de lectures de textes historiques en lien avec le fameux discours du général de Gaulle par des personnalités telles que l'ancien premier ministre Bernard Landry et l'ancienne présidente du Parti québécois Marie Malavoy.

En dépit d'une météo peu favorable, une foule étonnamment nombreuse malgré les conditions météorologiques s'était rassemblée devant le chapiteau installé sur la rue Notre-Dame, au pied de l'hôtel de ville de Montréal.

Michel Blondin, 70 ans, avait donc bien fait d'arriver en avance pour se placer au premier rang. Pour ce passionné d'histoire, il s'agissait de corriger le passé.

« J'étais dans la foule ce jour-là, devant le général, mais j'ai raté la fin du discours, car je parlais à un ami, a-t-il expliqué en riant. En revanche, je me souviens très bien de la réaction de mon père ce soir-là : il était fou de joie, je ne l'ai jamais vu aussi heureux. »

### Jeunesse

Stéphane Thibodeau, un autre spectateur, était lui venu équipé d'un immense drapeau québécois. Le souvenir de ce discours est d'abord celui de l'affirmation d'un peuple pour ce père de famille.

« Ça a vraiment mis le Québec sur la carte, a-t-il affirmé. C'était la première fois qu'un personnage aussi important sur la scène internationale nous écoutait et nous comprenait, cela voulait dire beaucoup. »

(...)

« Tout le monde connaît le "Vive le Québec libre" de De Gaulle, c'est incontournable, a tranché Laffèche-Raphaël Baillargeon, qui étudie l'histoire à l'UQAM. C'est un discours symbolique, un formidable pied de nez aux libéraux de l'époque. »

Le jeune homme de 23 ans est d'ailleurs persuadé que la question de l'indépendance du Québec reste d'actualité et il espère voir ce rêve se réaliser de son vivant.

### Rêve

Un peu plus loin, Jean-Robert Bonneau, 24 ans, voulait lui aussi profiter de cette soirée pour faire revivre le rêve de l'indépendance.

« L'idée du général de Gaulle était déjà bonne il y a 50 ans, elle n'en est que meilleure aujourd'hui, s'est-il enthousiasmé. Je trouve ça magnifique de nous voir ici aussi nombreux, debout sous la pluie pour ces mots-là. »

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste souhaitaient initialement que l'hommage se déroule depuis le balcon de l'hôtel de ville, sur lequel le général prononça son discours historique. Mais le cabinet du maire Denis Coderre a refusé cette requête en expliquant ne pas vouloir que cet anniversaire soit utilisé « à des fins politiques ».

### Ce qu'ils ont dit

« Ce qu'a dit le général constitue un des rares moments de joie dans notre histoire politique et la joie accompagne toujours la liberté. »

– **Guy Bouthillier, militant nationaliste, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**

« Ce soir, on parle de fierté et de liberté. Ils nous avaient compris, le vieux général, mieux que nous-mêmes peut-être. Il savait qu'il fallait rendre à notre peuple ce qui lui appartient. »

– **Maxime Laporte, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**

« Ce que nous fêtons aujourd'hui pourrait s'appeler la fête du réveil. Une cause aussi noble ne peut pas être abandonnée. Une nation qui peut être libre a le devoir de l'être. »

– **Bernard Landry, premier ministre du Québec entre 2001 et 2003.**

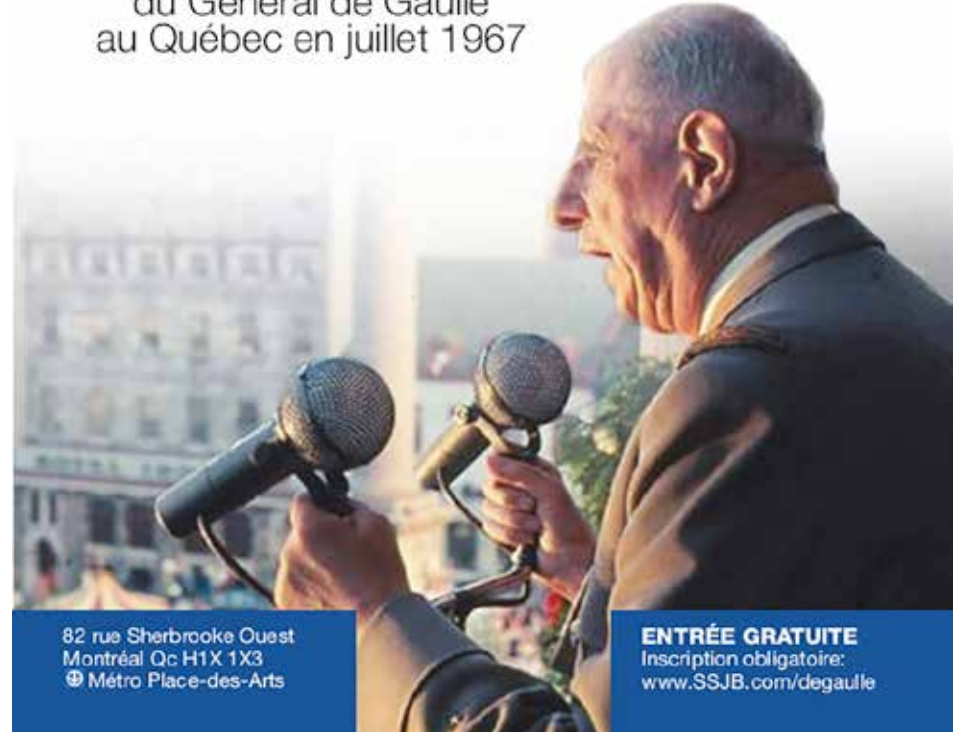
La SSJB de Montréal aura été active au cours des derniers mois pour commémorer dignement le 50<sup>e</sup> anniversaire de la visite du Général de Gaulle au Québec. Voici entre autres deux événements qui ont été proposés à nos membres :

Colloque organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
en partenariat avec la Société du patrimoine politique du Québec:

## Vive le Québec libre !

Colloque commémoratif  
26 et 27 mai 2017

Les retombées de la visite  
du Général de Gaulle  
au Québec en juillet 1967



82 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal Qc H1X 1X3  
M Métro Place-des-Arts

**ENTRÉE GRATUITE**  
Inscription obligatoire:  
[www.SSJB.com/degaulle](http://www.SSJB.com/degaulle)

LE 24 JUILLET 2017 - HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

**RETOUR 1967**  
**VERS LE FUTUR 2017**



NDLR : Les événements récents qui ont marqué la Catalogne ont fait la une de l'actualité internationale et ont été suivis de près particulièrement au Québec. D'ailleurs, le site de la SSJB donne une couverture médiatique et photographique autour du référendum du 1<sup>er</sup> octobre que nous vous invitons à consulter. Voici un texte collectif paru dans Le Devoir du 21 septembre 2017. Parmi ses signataires, on retrouve le nom de M<sup>e</sup> Maxime Laporte, Président général de la SSJB de Montréal.

## La prison contre les urnes en Espagne: un cocktail toxique en démocratie

Comme démocrates, nous sentons l'obligation de protester vivement auprès du gouvernement de Mariano Rajoy. Après avoir déployé, en 2010, l'arsenal du Tribunal constitutionnel pour faire échec à une entente qui conférait davantage d'autonomie à la Catalogne au sein de l'Espagne, ce gouvernement s'emploie maintenant à bloquer la voie des urnes au peuple catalan. Par-delà le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes reconnu dans la Charte des Nations unies, c'est la démocratie elle-même qui est aujourd'hui pilonnée.

C'est intolérable. Intolérable de détourner la tête et de laisser à son sort le peuple catalan, auquel on nie aux yeux du monde entier le droit de voter et de se prononcer sur son avenir politique. Intolérable aussi de voir un pays comme l'Espagne, qui se réclame de la démocratie, menacer de poursuivre, voire de faire emprisonner, des maires et des membres du gouvernement catalan au seul motif qu'ils organisent ou collaborent à l'organisation d'un référendum. La prison contre les urnes est un cocktail toxique en démocratie.

L'Espagne se cache derrière la décision du Tribunal constitutionnel, qui prétend aujourd'hui que le référendum réclamé avec force par le peuple catalan et décidé par son Parlement est illégal, alors que c'est le gouvernement espagnol qui a lui-même sollicité cet avis. Nous tenons à rappeler au gouvernement Rajoy que la tenue d'un référendum est d'abord une décision politique dont il aurait parfaitement pu convenir avec la Generalitat catalane, comme cela s'est fait dans des circonstances similaires en 2014 entre le Royaume-Uni et l'Écosse. Il n'y a pas d'avenir à tenter d'interdire à un peuple le droit de s'exprimer sur son statut politique.

### Exprimer notre solidarité

Le peuple catalan mène une bataille exemplaire pour faire valoir ce « droit de décider » qui l'a maintes fois amené à prendre pacifiquement la rue. Il n'est pas seul dans cette lutte. Les Québécoises et les Québécois ont réussi à voter à deux reprises sur leur avenir politique, en 1980 et en 1995, et ce, malgré l'arsenal déployé par le gouvernement fédéral : viol des règles de participation référendaire, demande à la Cour suprême de se prononcer sur le droit du Québec à la sécession, adoption de la Loi sur la clarté, puis, encore récemment, contestation de la loi 99 votée par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, c'est au peuple québécois d'être solidaire envers la population catalane quant à son droit légitime de se prononcer démocratiquement sur son statut politique.

Nous insistons auprès du gouvernement espagnol pour qu'il cesse d'ajouter au gâchis dont tous, y compris l'Espagne, paieront le prix. Son intransigeance et ses dérives autoritaires ont déjà desservi sa cause, alors que nombre de Catalans ont désormais quitté le nationalisme autonomiste qu'ils pratiquaient historiquement pour embrasser la cause de l'indépendance. Il doit mettre un terme à l'escalade en renonçant immédiatement aux manières fortes, aux manœuvres antidémocratiques et à la menace de retirer à la Catalogne le statut dont elle jouit actuellement.

Le gouvernement de M. Rajoy a largement dépassé la mesure, non seulement en cherchant à confisquer le matériel électoral, mais en allant même jusqu'à saisir les tracts du camp du oui. S'en prendre ainsi à la liberté d'expression, c'est dévitaliser et dénaturer la démocratie.

Enfin, le climat de menaces et d'intimidation qui règne actuellement en Catalogne est malsain et déshonore l'Espagne et les efforts de la communauté internationale pour faire reposer le fonctionnement de nos institutions politiques sur des valeurs de démocratie, de paix et de respect du droit des peuples.

S'il appartient au peuple catalan de décider seul et en toute liberté de son avenir politique, nous devons, devant tant d'exactions, être plusieurs à lui exprimer notre solidarité et à nous porter à la défense de la démocratie. •••

*Ont signé ce texte: Stéphane Bergeron, porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et député de Verchères; Jason Brochu-Valcourt, vice-président des OUI Québec; Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ; Claudette Carbonneau, présidente des OUI Québec; Véronique De Sève, vice-présidente de la CSN; Martine Desjardins, Mouvement national des Québécoises et Québécois; Robert Laplante, directeur de L'Action nationale; Maxime Laporte, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Réseau Cap sur l'indépendance; Gabrielle Lemieux, présidente du Parti québécois; Manon Massé, co-porte-parole de Québec solidaire et députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques; Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de Québec solidaire et député de Gouin; Martine Ouellet, chef du Bloc québécois et députée de Vachon; Danic Parenteau, professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean; Sol Zanetti, chef d'Option nationale.*

De nombreuses photos sont à voir sur [ssjb.com](http://ssjb.com)



Visite au siège social de l'organisme Omnimium cultural, l'équivalent de la SSJB. (Photo : Virginie Simoneau).



Jour J. Vote sous haute tension dans un bureau de scrutin de Gérone. (Photo : Virginie Simoneau).



Rassemblement contre la police espagnole. (Photo : Virginie Simoneau).



À l'occasion du colloque, photo avec un des plus importants leaders historiques du mouvement indépendantiste, fondateur de l'organisme Ciemen, monsieur Aureli Argemi. (Photo : Virginie Simoneau)



Soirée référendaire à la place de la Catalogne. (Photo : Virginie Simoneau).



La veille du référendum, des militants occupent l'entrée des bureaux de vote afin de les protéger. (Auteur de la photo inconnu)



Sur cette photo prise au Parlement catalan : le professeur Daniel Turp et M<sup>e</sup> Maxime Laporte en compagnie de M<sup>me</sup> Carme Forcadell, présidente du Parlement et ancienne présidente de l'Assemblée nationale catalane. (Photo : Virginie Simoneau).

## EN SOUVENIR DE RAYMOND SABOURIN

par Jean-Pierre Durand



Raymond Sabourin nous a quittés il y a quelques mois déjà. J'ai appris la triste nouvelle par le biais du patriote (ému) Victor Charbonneau, lors de l'AG annuelle de la SSJB. La première fois où j'ai aperçu Raymond, il me semblait énigmatique, voire mystérieux, car il ne parlait pas beaucoup, restait à l'écart... Lors des cours d'histoire dispensés par le regretté Gilles Rhéaume, Raymond semblait agir comme l'homme de confiance de M. Rhéaume, pour préparer la salle, passer le chapeau, mais il gardait le silence en tout temps.

C'est par d'autres personnes que j'entendis parler du lourd bagage de militantisme – notamment au sein du FLQ des années 1960 – que cet homme traînait derrière lui... ce qui lui avait valu bien des ennuis, bien des déboires, comme celui de passer certains moments à l'ombre. Et c'est ce passé-là qui le hantait encore aujourd'hui, passé qui l'avait marqué à jamais et pour cause.

Quand j'ai connu Raymond, il était presque soixantenaire, et s'il avait gardé intacte la foi en son idéal, il devait maintenant envisager le repos du guerrier. Oh, mais pas un repos total, encore moins un abandon... car il conservait un engagement irrévocable, pour ne pas dire têtu... mais il ne pouvait plus envisager des activités comme du temps du FLQ ou des Chevaliers de l'indépendance avec le regretté Reggie Chartrand. Parfois, quand on allait prendre un café, il lui arrivait de dire que face à ceux qui à Québec ou à Ottawa voulaient nous faire ramper, nous humilier, nous faire reculer (sur la question linguistique notamment), il fallait prendre des moyens de protester : faucon manifeste bruyamment, faucon aille protester dans les commerces qui n'affichent pas en français, faucon fasse du bruit... faucon... vous aurez compris que Raymond avait grandi parmi les faucons et non parmi les moutons !

Mais, comme chez tous les vrais durs, cette colère profonde, légitime cache aussi une douleur déchirante et souvent une grande humanité. Car il faut avoir du cœur au ventre pour oser se révolter et, ainsi, risquer gros. Combien d'autres s'engagent dans le combat pour disparaître quand les choses se corsent, pour abdiquer quand les coups deviennent trop durs, quand ce n'est pas tout simplement de s'aplaventrer, voire pour certains – les traîtres – de virer capot ou de retourner leur veste. Raymond ne capitulait pas et s'il avait un regret, c'est de ne plus avoir la forme d'antan... car l'âge finit toujours par nous rattraper.

J'ai très souvent parlé avec lui, mais j'ai rarement cherché à le questionner sur son passé, non pas par manque d'intérêt, mais parce que cela lui appartenait. Il m'a dit une couple de fois vouloir venir à la Maison Ludger-Duvernay pour y faire une causerie sur ses années de jeune militant, non pas pour se mettre de l'avant (ce n'était pas son genre), mais pour donner des suggestions aux plus jeunes, leur donner des trucs pour ne pas se faire « pincer », pour se méfier des « stools »... Moi je lui répondais qu'on pourrait organiser cela quand il se sentirait prêt... Il m'en parla souvent mais remettait constamment la décision finale, ne s'estimant pas suffisamment prêt. Et la grande faucheuse le surprit...

Ce qu'il faut retenir, entre autres, de Raymond, outre sa gentillesse, malgré parfois l'air colérique qu'il affichait comme une sorte d'armure, c'est que ce combattant n'abandonna jamais. On lui reprochera bien des choses, notamment l'usage de la violence des années 1960 (qui répondait – il ne faut pas l'oublier ni l'occulter – à une violence autrement plus grande et séculaire faite à son peuple), mais comme disait Pierre Falardeau : « On va toujours trop loin pour les gens qui vont nulle part ! » Repose en paix, cher Raymond, d'autres se lèvent et se lèveront pour poursuivre le combat !



Le 5 juin dernier, un hommage était rendu au patriote Raymond Sabourin, membre de la SSJB, décédé quelques mois plus tôt. L'activité commémorative s'est tenue à la Maison Ludger-Duvernay, en présence de membres de la SSJB, d'amis et des fils de monsieur Sabourin. Ce fut l'occasion de saluer cet homme bon et dévoué tout au long de sa vie à la cause de l'indépendance du Québec. Ont pris la parole à cette occasion : Rhéal Mathieu, Jacques Binette, Jean-Pierre Durand et Guillaume Sabourin, l'un des fils de Raymond. Sur la photo (prise par Bernard Longpré) : Guillaume Sabourin a rendu un bel hommage à son père.



« On n'est pas homme si on n'est pas libre et pas libre si on ne jouit pas de sa liberté, si on ne s'en sert pas, pour décider, se constituer, puis lutter pour se garder et pour grandir. »

– Réjean Ducharme, écrivain québécois (1941-2017)

## Il faut se tenir debout !

par Roméo Bouchard \*

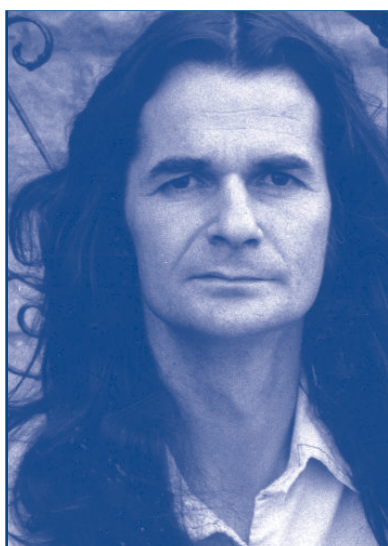
« À Montréal, une personne sur trois environ est racisée » écrit dans *Le Devoir* d'aujourd'hui [28 juin 2017] Émilie Nicolas, présidente de Québec inclusif et instigatrice de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique. Et malheureusement, il n'est pas rare d'entendre un langage semblable du côté de Québec solidaire et de plusieurs militants bien intentionnés qui sont obsédés par la diversité, les minorités, les différences, les « communautés ethniques » (communautés ?).

Voilà bien où mène ce délire des inclusifs: l'invention d'un vocabulaire dévoyé (quand on sait que les experts estiment que les races n'existent même pas chez l'espèce humaine) et d'une réalité construite idéologiquement... avec comme résultat le pire « Québec-bashing » jamais vu, du dedans même cette fois-ci, lequel est en train de nous étrangler et de nous réduire au silence, à la honte et au désintéressement, et qui sait, à la colère aveugle, quand nous n'en pourrions plus de nous faire casser les oreilles par ces prédicateurs et ces illuminés qui ont perdu la raison et la mesure des choses.

Quelque part, on se sert de nous et de notre nature bonasse, et on compromet ainsi tout travail collectif intelligent pour contrer les discriminations et favoriser une meilleure intégration des néo-québécois.

C'est le cas de le dire, à la suite de Sam Haroun [enseignant et auteur d'origine libanaise, qui vit au Québec depuis 1975], « nous souffrons d'obsession ethnoculturelle ». Il est temps de revenir au bon sens du commun des mortels et à la proverbiale modération des Québécois. Il est peut-être temps aussi de nous tenir debout et de ne pas nous laisser détruire sans réagir.

\*Texte paru sur Facebook.



Que finisse le temps des prisons  
Passe passe le temps des barreaux  
Que finisse le temps des esclaves  
Passe passe le temps des bourreaux

Je préfère l'indépendance  
À la prudence de leur troupeau  
C'est fini le temps des malchances  
Notre espoir est un oiseau

– Gilbert Langevin,  
poète québécois  
(1938-1995)



### Prix d'excellence Impératif français

2016-2017

Sophie Stanké, parmi les récipiendaires  
du Prix d'excellence Lyse-Daniels 2017

Impératif français dévoilait en mars dernier les lauréats du prix d'excellence Lyse-Daniels 2017. Ce prix est remis à des personnes et à des organismes qui se sont distingués par leur contribution à la promotion et au rayonnement de la langue française et de la culture d'expression française. Cette année, le prix est décerné à la lauréate et aux lauréats suivants :

VOLET INTERNATIONAL : le magazine *L'ACTUALITÉ*.

VOLET NATIONAL : **SOPHIE STANKÉ**. Madame Stanké est une Québécoise très engagée dans son milieu depuis plusieurs années. Comédienne, féministe, animatrice de télévision, journaliste et politicienne, elle est avant tout une francophile indéfectible qui contribue à promouvoir et à faire rayonner le français partout où elle passe. Ainsi, elle a accepté d'être porte-parole du Mouvement Montréal Français et, en 2014, Impératif français l'a choisie pour faire la publicité pour le drapeau du Québec dans le cadre de la Journée du drapeau. Madame Stanké est également membre du Conseil général de la SSJB.

VOLET OUTAOUAIS : **LE TOQUET**, café-bistrot.

VOLET OUTOUAIS : **PIERRE ALLARD**, journaliste pendant des années au quotidien *Le Droit* et qui fut aussi récipiendaire du prix Olivar-Asselin de la SSJB de Montréal.

VOLET FRANCOPHONIE : **Le THÉÂTRE FRANÇAIS de Toronto**.



Martine Ouellet, cheffe du Bloc québécois, avec Sophie Stanké

Elle pervertit le discours indépendantiste

# Basta l'extrême-droite au Québec!

par Christian Gagnon

Elle existait sans doute déjà avant la montée de Donald Trump aux États-Unis et de Marine Le Pen en France, mais elle se tapissait dans l'ombre, honteuse. Voilà qu'elle émerge et recrute. L'extrême-droite sévit au Québec par le biais d'une poignée de groupuscules, comme La Meute, les Soldats d'Odin et Atalante-Québec. Leurs adhérents refusent de voir l'évidente différence entre les cas exceptionnels d'intégristes attirés par le djihad et l'immense majorité des Musulmans du Québec, pacifiques et n'aspirant qu'à une vie paisible.

Avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, on a senti dans les médias sociaux la résurgence d'un certain discours intransigeant et sans nuances. Mais c'est surtout le passage de Marine Le Pen au Québec en mars 2016 qui semble avoir le plus décomplexé les partisans québécois d'un programme politique radicalement anti-immigration. Le point d'orgue de cette nuée de sorties de placard d'extrême-droite a sans doute été l'entrevue de la présidente du Front national avec la journaliste Anne-Marie Dussault sur RDI, le 23 mars 2016. Bien des téléspectateurs québécois ne sont pas familiers avec la technique habituelle de Madame Le Pen consistant à se poser en victime et à crier au militantisme journalistique – voire au déni de démocratie – dès qu'un journaliste la confronte sur les faussetés factuelles qui parsèment son message. Voilà un petit numéro auquel bien des Français ne se laissent plus prendre, mais qui a manifestement eu son effet chez certains Québécois et même quelques chroniqueurs.

Mais au Québec, plusieurs actes d'intimidation et autres incidents beaucoup plus graves, dont le dramatique attentat terroriste du 29 janvier dernier contre la grande mosquée de Québec, font actuellement vivre à la communauté musulmane de Québec un inadmissible climat de peur. Cette succession de crimes nous forcent toutes et tous à réagir pour contre-carrer le populisme xénophobe propagé par certains bruyants groupuscules et ainsi assainir le légitime débat que tout état démocratique doit pouvoir tenir sereinement sur des sujets tels l'immigration et l'intégration.

De son côté, la SSJB a maintes fois et clairement démontré l'incompatibilité de ce discours avec ses propres prises de position. Par exemple, par leur communiqué du 24 novembre 2015, la SSJB et le Mouvement Québec français s'étaient déjà déclarés « tout à fait favorables à ce que le Québec, société riche, fasse sa part du devoir humanitaire de l'Occident en accueillant des milliers de réfugiés syriens », ce qui est aux antipodes du programme du FN. Lors de la 183<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des 9 et 10 mars derniers, la partie du discours de réélection de Maxime Laporte ayant été la plus applaudie est justement celle où il réaffirmait le rejet intégral par la SSJB de tout discours de haine, d'exclusion et de stigmatisation de quelque groupe que ce soit. Par son communiqué du 4 mars dernier, la SSJB a de nouveau dénoncé vigoureusement toute forme de discours haineux, raciste, anti-immigrant ou stigmatisant à l'égard notamment des personnes de confession musulmane.

Il demeure que le détournement de certains éléments du vocabulaire des indépendantistes québécois par les groupuscules d'extrême-droite est particulièrement désagréable. En effet, lorsqu'un individu ou un site Internet d'extrême-droite parle de souverainisme, se prétend Québécois et patriote ou critique le multiculturalisme, il le fait en relayant le discours anti-immigration de l'extrême-droite française, néerlandaise ou autrichienne, en quête d'homogénéité ethnique. Or c'est sous la présidence du chef du parti Patriote Louis-Joseph Papineau



Le 23 avril dernier avait lieu au centre-ville de Montréal une manifestation organisée pas divers groupuscules d'extrême-droite revendiquant la « destitution » du gouvernement de Philippe Couillard. Or plusieurs participants mobilisés via Facebook se sont sentis floués lorsqu'ils ont compris que c'est à des militants d'extrême-droite, tout de noir vêtus, qu'ils avaient affaire. De la même façon, l'emploi des affiches du OUI de 1995, du fleurdelisé et du drapeau des Patriotes de 1837-1838 par ces xénophobes est une imposture.

qu'en 1832, l'Assemblée législative du Bas-Canada a voté la pleine émancipation politique de nos concitoyens juifs, 27 ans avant que ne le fasse l'Angleterre et tout autre entité de l'Empire britannique. Et lorsque qu'au cours des années 1960, les francophones du Québec se sont progressivement désignés comme Québécois plutôt que comme Canadiensfrançais, c'était pour pouvoir inclure à leur identité collective les nouveaux citoyens de toutes origines qui n'auraient jamais pu changer d'arbre généalogique pour joindre le groupe ethnique canadien-français. C'est pour la même raison qu'en 1977, sous le gouvernement de René Lévesque, la très catholique Saint-Jean-Baptiste est devenue la Fête nationale du Québec. La voilà, l'inclusive définition indépendantiste du peuple québécois! Or, des décennies plus tard, l'ineffable Jean Chrétien soutenait encore que les immigrants du Québec n'ont pas d'affaire à fêter la Saint-Jean-Baptiste parce que c'est la fête des Canadiens-français. Le voilà, le cloisonnement ethnique des francophones par multiculturalisme interposé que prônent les fédéralistes canadiens!

Le fondateur du Parti Québécois savait trop bien à quelles dérives peut mener le nationalisme racial exacerbé, lui qui, en avril 1945 avec l'armée américaine, entra avec horreur dans le camp d'extermination nazi de Dachau, en Allemagne. Or il fallait un culot du diable pour Florian Philippot, jusqu'à tout récemment vice-président d'un Front national fondé par d'anciens collaborateurs avec l'occupant nazi, pour aller chaque 9 novembre, date anniversaire du décès de Charles De Gaulle, se recueillir à grands renforts médiatiques sur la tombe de celui-là même qui appela la France à résister à la barbarie hitlérienne. De plus, au moment du référendum québécois de 1995, le parapluie du OUI regroupait des souverainistes tels le chef péquiste Jacques Parizeau, qui fonda famille avec une Polonaise, le chef bloquiste Lucien Bouchard, marié à une Américaine, le président de la CSN Gérard Larose, ayant pour conjointe une Haïtienne, et le président de la SSJB Jean Dorion, dont l'épouse est Japonaise.

Dans le grand public, la confusion potentielle entre le courant indépendantiste principal et ces organisations racistes est un tel don du Ciel pour les fédéralistes qu'il est permis de se demander si ces groupuscules ne sont pas massivement infiltrés par des agitateurs à la solde d'Ottawa. Mais qu'on ne s'y méprenne pas : tout progressistes qu'ils sont, les indépendantistes québécois savent trop bien qu'on ne bâtit pas sa confiance en soi-même en craignant les autres. Tout comme Louis-Joseph Papineau et Jean-Olivier Chénier rêvaient d'une république du Bas-Canada avec Robert et Wolfred Nelson, leurs héritiers contemporains de la cause indépendantiste mèneront bataille avec et au nom des Québécois de tous les horizons.



Le 25 mars dernier à la Maison Ludger-Duvernay, siège de la SSJB, l'organisme de francisation et d'intégration Soy ça ! recevait, en collaboration avec la nouvelle Fondation pour la langue française (FLF), plusieurs familles de réfugiés syriens tout juste arrivées au Québec. Le président général Maxime Laporte (debout au centre) s'est dit « ému et impressionné de voir à quel point ces gens, ces enfants malmenés par la guerre et l'injustice parviennent malgré tout à s'amuser, à rire. » « À travers leur sourire, s'exprime une part de notre humanité qui sait encore résister aux appels à la haine et au désespoir, et qui nous projette dans le beau », a-t-il poursuivi.



Paul Piché, en 1994, l'année où il est nommé Patriote de l'année par la SSJB de Montréal

**« ...c'qu'on veut n'a pas d'odeur de sang, de race ou de religion tous nos espoirs sont à l'heure d'une cité libre sans cloison on ne veut pas s'isoler ni rien qui nous renferme que notre volonté soit citoyenne soumise à la seule race humaine voilà c'que nous voulons sur ce coin de la terre voilà c'que nous cherchons une voile pour la mer »**

– paroles tirées de la chanson *Voilà c'que nous voulons*, écrite par Paul Piché et Audrey Benoit

## La SSJB honore ses conseillers généraux

Le 21 juin dernier, lors de sa dernière réunion du Conseil général avant l'été, la SSJB a profité de l'occasion pour honorer quatre de ses membres ayant terminé leur mandat.

Jean-Pierre Durand, Jules Gagné et Robert Ladouceur ont reçu, du Président général, un bijou emblématique du sculpteur-graveur Alain Desmarais. Marie-Anne Alepin ne pouvait être présente à la réception.



Jules Gagné



Robert Ladouceur



Jean-Pierre Durand et Maxime Laporte



Marie-Anne Alepin

# Au pays de l'hassidisme inclusif...

par André Parizeau

Contrairement à ce que certains vous diront, ce n'est pas parce que vous êtes bardé de diplômes et que vous enseignez à l'université que ce que vous dites a nécessairement du sens. Vous pourriez trouver à ce propos plein d'exemples. Je voudrais vous faire part ici d'un cas patent. Il s'agit de Michel Seymour, l'une des têtes d'affiche du mouvement pour un Québec plus « inclusif » et l'une des personnalités qu'on peut qualifier comme plutôt proche de Québec solidaire.



Michel Seymour (Photo : Éditions du Boréal)

Sa plus récente sortie publique, « Le communautarisme est-il un danger pour le peuple québécois ? », parue dans *Le Devoir* du 6 juillet dernier, est de fait un bel exemple de malhonnêteté intellectuelle. Ce texte cherche à prendre la défense des concepts reliés au communautarisme. Cela nous rappelle en même temps que ce n'est pas parce que vous vous affichez plus de gauche, que ce que vous avancez sera pour autant plus intelligent. Pour moi, qui me considère également de gauche, c'est plutôt assez déroutant, d'autant que c'est aussi le genre de propos qui a tendance à discréditer les idées... de gauche. D'où l'importance de se distancier de pareils propos quand ils se produisent. C'est comme, du reste, pour cette fameuse appellation de « Québec inclusif ». Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Qui n'est pas, de toute façon ou dès le départ, pour un Québec inclusif ? C'est comme si, demain, je voulais former un nouveau regroupement qui s'appellerait le « mouvement pour un Québec plus juste ». On me rétorquerait : oui, mais quelle est donc alors votre vision d'un Québec plus juste, et on aurait bien raison de le faire. La même chose vaut pour ce qui est d'œuvrer à bâtir un Québec véritablement inclusif. La grande question devrait être plutôt : comment s'y prendre ?

Mais revenons à Michel Seymour. De toute évidence, il n'a pas apprécié l'éditorial du *Devoir* que signait Robert Dutriscac le 29 juin dernier. Cet autre papier s'intitulait : *Couillard et la « communauté musulmane »*. Cela se voulait une critique assez sévère de l'approche multiculturelle des libéraux et, je tiens ici à le souligner, c'était incidemment plutôt bon.

Comme l'affirmait avec justesse Dutriscac, on ne saurait associer l'ensemble des musulmans à une seule communauté culturelle –

comme le premier ministre a trop souvent tendance à le faire – puisque leurs origines sont souvent fort diverses. C'est vrai, et Michel Seymour aussi ne le nie pas dans sa lettre ouverte, sauf que ce dernier insiste du même souffle pour dire qu'ils formeraient néanmoins une communauté unie par une même religion et qu'il serait normal, et même, à la limite, utile pour l'ensemble du reste de la société, que tous ceux qui appartiennent à cette communauté tendent de se regrouper, non seulement lorsque vient le temps de pratiquer leur religion, mais aussi par rapport à toutes les autres facettes de leur vie.

C'est d'ailleurs ce qu'on appelle justement le communautarisme. Robert Dutriscac s'insurgeait, dans son éditorial, contre la propension du premier ministre Couillard à, justement, ouvrir la porte à une telle approche.

Voici ce que Dutriscac écrivait : *Philippe Couillard est imprégné d'une vision communautariste de la société. Déjà, quand il s'est porté candidat à la chefferie libérale, il plaide pour une redéfinition de l'identité québécoise où la communauté majoritaire s'unirait aux autres communautés, sans les dominer. Il parlait alors de communautés culturelles, mais il parle maintenant de « communautés religieuses », une expression qu'il a employée dans son appel de la semaine dernière.*

*Or, nombre de musulmans de toutes origines établis au Québec veulent avant tout être considérés, au même titre que tous les Québécois, comme des citoyens à part entière représentés par leurs élus politiques. Non pas par des imams ou encore des porte-parole autoproclamés aux penchants islamistes. Mais c'est peut-être une vision un peu trop laïque au goût de Philippe Couillard.*

J'aimerais préciser que tout le sens de ce débat réside moins dans le droit de tous et chacun de croire ou non dans une religion ou une autre, ce qui est un droit reconnu et devrait le rester, mais bien de débattre des soi-disant bienfaits d'une ghettoïsation de plus en plus grande de nos sociétés, que ce soit sur la base d'une religion, d'une origine culturelle, ou de tout autre trait pouvant vous différencier.

Dans sa lettre, Michel Seymour prend littéralement le contre-pied de ce qu'écrivait Dutriscac. Je le cite :

*La future république québécoise pourrait alors être pensée comme une « union sociale d'unions sociales », ouverte à cette diversité de regroupements collectifs. Le communautarisme, qu'il soit hassidique ou musulman, pourrait lui-même, à l'opposé de ce qui se produit en France, être toléré et respecté si, contrairement au Canada, nous adoptons l'interculturalisme. Cette dernière approche se distingue clairement du multiculturalisme pourvu qu'elle ne se réduise pas à l'idée de favoriser seulement des échanges interculturels horizontaux, ce qui revient à assurer une certaine intégration sociale et un certain métissage.*

*L'interculturalisme se distingue du multiculturalisme si, dans son énoncé même, il implique, dans une perspective verticale, une reconnaissance réciproque, un devoir d'intégration assumé par tous et accompagné par l'État, ainsi qu'une adhésion aux règles du vivre-ensemble au Québec. Or, vu sous cet angle, il peut aussi autoriser la présence de regroupements communautaires sur le territoire québécois.*



Classe hassidique (Photo : Radio-Canada)

Seymour se dit souverainiste. Ma première réaction consisterait à dire : j'ose espérer que cette vision-là d'un éventuel et futur Québec indépendant ne verra jamais le jour, car cela n'aurait pas d'allure. Ce dont parle Michel Seymour est tout à l'opposé de ce que devrait être un projet républicain.

Mais là où Michel Seymour erre littéralement et de manière éclatante, c'est quand il commence à vouloir illustrer plus concrètement comment sa conception du communautarisme et de « l'interculturalisme », par opposition au multiculturalisme qu'il affirme être très différent – ce que, pour ma part, j'ai bien du mal à saisir, tellement cela semble tordu – pourrait se concrétiser. Il donne un exemple. En fait, il va même jusqu'à revenir trois fois plutôt qu'une avec cet exemple. Pour lui, la communauté hassidique, qui est pourtant un des pires cas de non-intégration à la société québécoise, serait, encore davantage que la communauté musulmane, une sorte de modèle pour illustrer ce dont il parle. Vous ne me croyez pas ? Alors, allez lire vous-même, sur le site du *Devoir*, ce que Michel Seymour écrivait.

J'aimerais rappeler que tous les débats autour de la pertinence ou non d'avoir des « accommodements raisonnables », et qui servirent ensuite de bougie d'allumage à la création de la fameuse Commission Bouchard-Taylor, débutèrent il y a plus de 10 ans, non pas à cause d'événements survenus et impliquant la communauté musulmane au Québec, mais bien des suites de refus répétés, de la part de la communauté hassidique, de même accepter les règles les plus élémentaires de-

vant régir nos propres relations en société.

Je me demande comment Seymour peut arriver à dire pareille chose, compte tenu de tout ce qu'on sait déjà à propos de cette communauté, y compris le fait que les autorités qui mènent, au sein de celle-ci, non seulement persistent à bafouer les lois, notamment celle portant sur l'enseignement public, mais s'arrangent aussi pour maintenir leurs propres membres, ceux de leur communauté, dans une ignorance crasse incroyable. Un récent reportage, sur les ondes de Radio-Canada, en faisait amplement état et je ne peux croire que Michel Seymour n'en savait rien.

Comme incohérence, cela bat pas mal tous les records. C'est une véritable honte !

Dans son texte, Michel Seymour se pose également en grand prêtre pour statuer encore une fois, du haut de sa chaire de professeur, sur ce que les Français auraient dû ou non faire, en lieu et place de leur opposition à ces mêmes concepts de « communautarisme ». N'étant pas moi-même un spécialiste de la France, je ne vais pas trop m'aventurer sur ce terrain; d'autres pourront le faire. Reste en même temps que les stupidités affirmées par Seymour sont d'ores et déjà suffisamment grosses pour qu'on dise : un instant !

Dans les faits, Michel Seymour se retrouve à dire à peu près la même chose que Philippe Couillard, mais en pire ! Je me demande si le député solidaire Gabriel Nadeau-Dubois – lui pour qui les questions d'éducation sont si importantes – parviendra un de ces jours à se démarquer des propos d'un Michel Seymour.

...

## Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



### Henri Bourassa (1868-1952)

Henri Bourassa est né le 1<sup>er</sup> septembre 1868 à Montréal. Il est le fils de Napoléon Bourassa, peintre et architecte et d'Azélie Papineau, fille de Louis-Joseph Papineau. En janvier 1890, à 21 ans, il est élu maire de Montebello. Il le demeurera pendant quatre ans puis se portera candidat aux élections fédérales de 1896, pour le parti libéral de Sir Wilfrid Laurier, un homme politique qu'il admire.

Henri Bourassa mène de front deux carrières, la politique et le journalisme. Il sera successivement « éditeur-propriétaire » de *l'Interprète*, hebdomadaire voué aux intérêts de la circonscription de Labelle et des Franco-Ontariens (1892-95), éditeur du *Ralliement* (1895-97), chroniqueur au journal *Le Nationaliste* (1904-10). Il est le fondateur et directeur du quotidien nationaliste *Le Devoir* (1910-32) qui emploiera de grands journalistes de l'époque, dont Olivar Asselin qui fut président de la SSJB, et qui sera au cœur de la lutte contre la conscription en 1917.

Le 23 juin 1896, à 27 ans, Henri Bourassa est élu député de Labelle. En 1899, Sir Wilfrid Laurier accepte d'envoyer des volontaires canadiens en Afrique du Sud pour soutenir la Grande-Bretagne en guerre contre les Boers, et ce, sans même consulter le Parlement. Henri Bourassa juge qu'une telle chose ne peut se faire qu'avec une consultation du Parlement et de la population, et si le pays est en danger. Il démissionne de ses fonctions de député, est réélu en 1900 comme indépendant. Il réintègre les rangs du Parti libéral en 1904. Tout au long de ses années aux Communes, il lutte pour une plus grande autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne et se fait le défenseur des droits des francophones partout au pays. Il quitte son siège à Ottawa en 1907 et est élu à l'Assemblée législative du Québec en 1908. Il fera par la suite un retour en politique fédérale et sera élu député indépendant de la circonscription de Labelle aux élections de 1926 et 1930.

Henri Bourassa meurt le 31 août 1952 à Montréal à l'âge de 83 ans, la veille de son anniversaire. L'année suivante, en 1953, la SSJB de Montréal émet une vignette commémorative à son effigie.

Sources :  
Dictionnaire biographique du Canada, Wikipedia, Parlinfo  
assnat.qc.ca

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.  
Tél. : 514-843-8851

Le 14 février dernier, Emmanuel Macron a déclaré à la chaîne algérienne Echorouk News : *La colonisation est un crime contre l'humanité*. Je vais passer le côté dénégologique de cette déclaration. Surtout venant du candidat de la mondialisation et du néo-colonialisme, devenu depuis président de la République française.

C'est sur un sujet bien plus québécois que j'aimerais vous entretenir, car nous sommes ici confrontés directement avec les réalités historiques coloniales passées et présentes. Qu'il s'agisse de l'histoire des Amérindiens, des francophones du Canada ou des Québécois.

Entendons-nous, je suis profondément en accord avec cette déclaration macronienne, au-delà du vide intellectuel qui l'accompagne et de son caractère électoraliste. La colonisation est un crime contre les peuples et donc contre l'humanité. *Aucun peuple ne mérite d'être sous la domination d'une nation étrangère, fusse-t-elle bonne.*

– Mahatma Gandhi

Le problème c'est qu'au Canada plusieurs nations sont encore sous la tutelle d'une nation étrangère. Tant les Amérindiens et Métis soumis au racisme systémique de la loi sur les Indiens. Que la nation acadienne. Que celle distincte du Québec contre qui les Canadiens seront de tous les moyens afin de sauvegarder leur unité nationale. Intimidation, dénigrements, discours de peur, lois spéciales, occupation militaire, violation des principes démocratiques, rien ne nous sera épargné dans notre histoire. Tandis que le pacte international relatif aux droits civils et politiques signé par le Canada en 1976 à l'ONU précise dans son article premier : *Les États parties au présent Pacte, y compris ceux qui ont la responsabilité d'administrer des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle, sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de respecter ce droit, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies.* Il n'en a jamais rien été.

Au contraire, les politiques appliquées, impérialistes, cherchent à ôter tout désir de liberté aux nations soumises, écrasant leur culture, leur langue, leur fierté. Leur interdisant d'avoir une équipe nationale, une histoire distincte, de s'adresser directement aux autres nations. S'appropriant leurs symboles, leurs victoires, leurs héros, leur identité. Appliquant aussi des politiques multiculturalistes pour les noyer parmi des minorités ethnoculturelles, les faisant alors passer de nations distinctes à simples minorités comme les autres.

Allant jusqu'à nier leur existence, comme ce fut encore le cas dernièrement avec les déclarations du premier ministre Justin Trudeau, dans une entrevue au journal *Nouvelles Parc-Extension*, expliquant qu'un statut spécial pour le Québec ou de la reconnaissance du Québec comme société distincte dans la Constitution ou de la reconnaissance des Québécois comme une nation, ce serait créer des divisions. Et se demandant au final : *qui sont les Québécois pour être reconnus comme une nation ?*

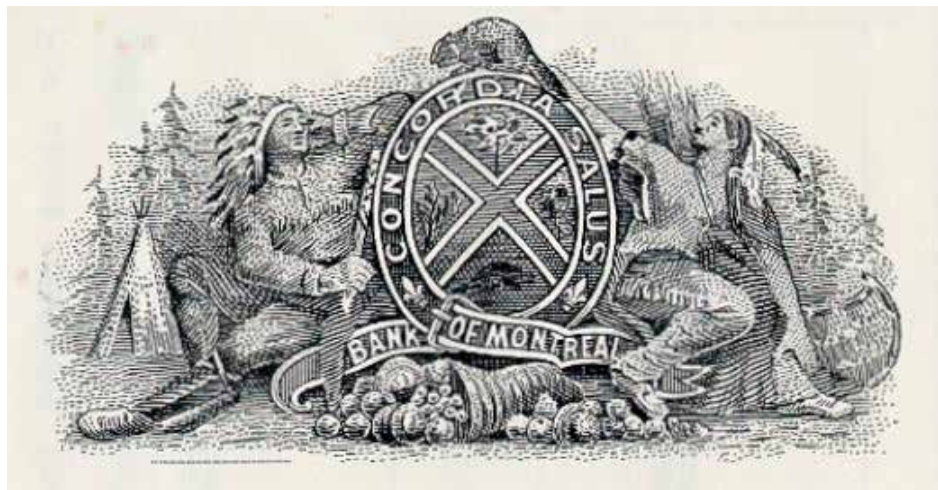
Aujourd'hui nous sommes toujours pris avec ce crime contre l'humanité au Canada, ce n'est pas de l'histoire ancienne. Ce n'est pas ressasser le passé pour jouer la carte victimaire. Cela ne peut pas être plus d'actualité, surtout lors de cette célébration du 150<sup>e</sup> de cette confédération qui n'en a jamais été une.

Une propagande fallacieuse est à l'œuvre, sournoise, distillée au quotidien, devenant avec le temps une vérité historique dans la conscience collective, consolidant notre soumission et nous demandant d'accepter ce statut de colonisé qui est le nôtre. À coup de capsules historiques patrimoniales à Radio-Canada, de *The Story of Us* et de célébration de nos anciens premiers ministres qui ont tant fait pour nous, pour le pays, ces grands démocrates, d'après la ministre Mélanie Joly qui réinvente l'histoire et patauge dans le révisionnisme historique bon teint.

Nos athlètes, nos artistes, nos savants, nos entrepreneurs, nos militaires qui donnent leur vie pour sauver notre démocratie, tous

## Les bienfaits de la colonisation

par Philippe Dujardin



Armoiries de la Bank of Montreal.

canadianisés. On nous vend cette fierté d'appartenir à une grande nation d'un océan à l'autre. Invisible au reste du monde, en dehors des journaux québécois, ils sont seulement de fiers Canadiens aux yeux des autres peuples. Nous n'existons pas, nous n'existons plus.

Au Québec, on nous rappelle en permanence tout ce que les Anglais ont apporté de bon, à nous sauvages francophones coureurs des bois, piètres paysans crevant de faim, sales, rustres et de peu de culture et aux sauvages amérindiens, à qui on a enlevé leurs enfants pour les blanchir. Ces Anglais sans qui nous ne pourrions avoir une telle culture et qui quotidiennement participent encore à notre enrichissement collectif. Cette minorité historique qui a bâti avec nous le Québec et Montréal, qui nous a donné toutes ces grandes institutions dont nous devons être si fiers, qui forment notre élite : McGill University, Bishop's University, Bank of Montreal, l'Hôtel du Parlement à Montréal (avant que les mêmes Anglais décident de le brûler), *The Gazette*. Et ces grands entrepreneurs qui ont créé notre richesse, avec la famille Molson, la Montreal Engineering Company, la Hudson's Bay Company et la Grand Trunk Railway Company. Nous serions si pauvres sans eux. Économiquement, intellectuellement, culturellement.

Des gens venant ensuite vomir sur ce que nous sommes en tant que peuple, disant que notre culture est *profonde comme une patate-geoire*, et cela quand ils la reconnaissent, prétendant qu'elle favorise la corruption, qu'elle n'a pas d'empathie collective, petit peuple incapable d'être solidaire et laissant des gens coincés sur l'autoroute en pleine tempête de neige, refermé sur lui-même, excluant les autres, faisant preuve d'intolérance, voire de racisme, que ce dernier serait même érigé en système. Toutes les excuses seront valables pour nous rabaisser. Nous ne faisons rien de beau. Nous donnons moins de pourboire, nous donnons moins d'argent aux œuvres caritatives. En plus nous sommes pingres et sans cœur ! Mais achevez-nous bon sang !

Et certains des nôtres applaudissent. Disant que tout n'est pas faux, que c'est un peu vrai. Qu'on est un ramassis de bons à rien. Incapables. Des perdants. Frustrés contre cette langue des affaires, celle qui permet d'embaucher, de donner des ordres, celle de la réussite. Mais pourquoi tant de résistance face à ce bilinguisme institutionnel voyons ! Assimilez-vous à l'anglais. Malheureusement nous avons aujourd'hui des gens parlant plusieurs langues, se pensant instruits et nous récitant cette propagande, nous parlant d'ouverture au reste du monde dans cette langue sacralisée du néolibéralisme ! Terrible non ? Pourtant Pascale Casanova l'avait si bien décrit : *Le bilinguisme collectif est un signe de domination: en d'autres termes, les populations qui utilisent plus d'une langue sont dominées. (La langue mondiale, traduction et domination, Seuil, 2015.)*

On nous juge sans rien comprendre du contexte colonial dans lequel nous vivons, avec tout ce que cela comporte. Notre infantilisation, nous, idiots, incapables de savoir ce qui est bon pour nous et devant compter sur le Canada pour nous protéger de nous-mêmes. Notre incapacité à payer nos caprices de peuple immature, encore une fois, heu-

reusement que le Canada nous assiste avec la péréquation pour nous secourir, car trop bêtes pour gérer comme il faut un budget.

Et il y a cette imposture coloniale, cette minorité historique. Tandis que nous sommes toujours canadiens et qu'au Canada la majorité ce sont les anglophones, pas les Québécois, pas les francophones. Ils sont les dominants, encore plus en Amérique du Nord. Encore plus à l'ère du tout à l'anglais et du globish mondialisé. On ne peut pas isoler une partie géographique du pays, pour tout d'un coup y découvrir une minorité. C'est malhonnête. Et ils n'ont plus rien d'historique. Ayant absorbé une grande partie des communautés allophones depuis 40 ans. On est loin du *White Anglo-Saxon* descendant historique de nos conquérants qu'on accommodait dans la loi 101. Des droits coloniaux qu'on devrait leur céder au sein de leur *province of Quebec* du Canada. Quand



Anne-France Goldwater @AFGoldwater · 4 mars

@Patofqc @YanCarpentier Hey, the English built this province. And for every Anglo that LEAVES this place, you just all get a little poorer.

Anne-France Goldwater : Les Anglais ont bâti cette province. Et pour chaque Anglo qui la quitte, vous (les Québécois) vous appauvrissez davantage. (Capture d'écran.)

## Le dernier Franco-Américain ?

par Rémi Francœur

Bonjour. Mon nom est Rémi Francœur et je suis Québécois. J'habite Montréal depuis quelques mois.

Je suis né et j'ai grandi à Manchester (New Hampshire), à peine à quatre heures au sud de Montréal, dans un quartier francophone. Mes amis et ma famille y parlaient français et je n'ai commencé à parler l'anglais qu'à l'âge de cinq ans.

Les gens de ma ville appelaient ce quartier « Le P'tit-Canada ». Mais moi, j'étais quelque chose de grand. Un peuple fondateur, d'une culture qui dépasse les frontières et sillonne l'Amérique tout entière. Je ne me suis jamais senti *p'tit-canadien*. Mon cœur a toujours battu la mesure des sets carrés, des tartes au sucre, des pâtés chinois, des poutines et des tourtières de chez nous.

Pour mes parents, l'expression « canadien-français » nous désignait nous tous, ceux qui parlaient français en Amérique, sans considération des frontières géographiques. Les autres, c'était les Anglais.

Évidemment, mon père et ma mère, comme tous les francophones qui m'entouraient avaient presque tous quitté le Québec à l'époque où le nom était obligatoirement accolé au qualificatif bien humble de province, bien avant sa Révolution tranquille. Bien avant la montée du nationalisme. Bien avant son émancipation. Passionné de tout ce qui se passait au pays de mes aïeux, j'avais compris tout ce que comportait désormais le sens du mot canadien et j'ai grandi, conscient de mon devoir de mémoire.

Aujourd'hui je parle français avec un accent d'une autre époque, celui de mes grands-parents. Une langue isolée de la France, isolée du Québec, diluée dans l'américanité et qui ne me permet plus que de parler avec les vieux et les vieilles. Pour les plus jeunes, comme moi, le français et nos racines sont devenus un symbole de pauvreté qui nous ancre dans l'isolement. Sans fierté, un peuple s'asphyxie.

Je ne suis pas d'une culture bilingue. Je suis francophone, nord-américain de descendance canadienne-française, et désormais, je serai Québécois. •••

### La Dame de notre renaissance française.

Cette statue en bronze d'une hauteur de 6 pieds, œuvre de l'artiste étasunien Christopher Gowell, représente une ouvrière du textile d'origine canadienne-française et son fils vers 1870 en Nouvelle-Angleterre. L'enfant tient un livre intitulé *La famille parle français* qui souligne l'importance de l'éducation française pour ces Canadiens désœuvrés venus s'installer aux États-Unis. Cette statue fut érigée à Nashua, au New Hampshire, en 2001. Elle est la première du genre à avoir été inaugurée en Nouvelle-Angleterre pour commémorer l'héritage franco-américain.



# QUESTION D'ÉCONOMIE SOCIALE

## Vers demain...

par Maryse Laurence Lewis

Après avoir retiré de l'argent à un guichet automatique, j'aperçois la dernière édition de *l'AutJournal*. Et juste à côté, ô surprise! des exemplaires de *Vers Demain*, la publication des très catholiques Bérêts Blancs. Ça faisait bien trente ans que je n'en avais pas entendu parler! Ils rééditent probablement les mêmes textes depuis 1939, mais leur article intitulé « Qui sont les vrais maîtres du monde? », qui débute à la page 15, vaut le plaisir d'être lu et partagé au plus grand nombre de gens possible, je vous l'assure. C'est l'histoire de la création des banques privées par les Rothschild et leur lien avec l'industrie de la guerre.



Gilberte Côté-Mercier a été la cofondatrice du journal *Vers Demain*.

Lorsqu'on nous rabat les oreilles que les guerres sont profitables et que l'économie roule encore mieux avec des chars d'assaut, on élude un petit détail : l'argent abonde, oui, pour les politiciens véreux, les banquiers et les producteurs d'armes. Le peuple, lui, crève de faim ou paie l'impôt du sang, en plus de tous les autres.

Depuis quelques années, de petits partis à tendance modérée vers la gauche, et quelques individus, prônent le revenu de citoyenneté. On devrait être honnête et reconnaître que ce sont les Bérêts Blancs – et leur représentation politique sous la bannière Créditiste –, qui ont suggéré dès 1939 cette option. Les intellectuels se moquaient d'eux et les considéraient comme ignorant les complexités de la finance. Leur proposition d'un système de prêts sans intérêts n'a rien d'illogique. Si le Québec devenait indépendant, il ne le serait vraiment qu'à la condition d'imprimer son propre argent. Dépendre du Canada et de l'Angleterre pour la monnaie et les passeports s'avère un assujettissement consenti. On pourrait très facilement nous contrôler et faire paniquer la population, par des spéculations, des annonces de faux retraits de fortunes, comme en 1970. On a usé du même stratagème lorsque Salvador Allende fut élu au Chili. Les nantis ont retiré leur argent. Allende a élevé le salaire des citoyens, la population put acheter davantage, et l'économie se rétablir...

Je demande à ceux qui sont en faveur du revenu de citoyenneté de ne pas oublier que cela nécessite un changement de mentalité. Obtenir ce revenu ne garantirait pas à un itinérant d'être accepté par un propriétaire de logements. Avec la cupidité des politiciens qu'on remet sans cesse au pouvoir, si on assurait un revenu à chaque individu, les propriétaires de logements, de supermarchés, de transport privé ou collectif, s'empresseraient d'augmenter leurs tarifs. Pour instituer un revenu de citoyenneté qui fonctionne, il faudrait en même temps modifier le système bancaire. En finir avec la promotion de l'endettement. On se moque des gens du « 450 » qui vivent en banlieue et tondent leur gazon. En métropole, on s'endette pour payer un « condo » à 250 000 dollars, sans terrain, le stationnement en sus, pour quatre pièces, des voisins agglutinés et des paiements pour toutes les réparations de l'édifice. Je ne vois pas en quoi on se sent fier de se faire arnaquer, en traînant une dette pendant vingt-cinq ans, à de beaux taux d'intérêts.

La députée Brigitte Sansoucy, laquelle doit bien porter son nom, propose l'adoption



Brigitte Sansoucy se soucie-t-elle de nous ? Elle est la députée NPD de Saint-Hyacinthe—Bagot

de la loi C-245. Son projet se résume ainsi : une page de description des individus qui sont pauvres ou le plus à risque de le devenir. Une autre page pour décrire son idée de créer un comité d'étude chargé de formuler une stratégie pour amoindrir la pauvreté. Et cinq pages pour décrire en détail les avantages dont jouiraient (en matière de salaire, de déplacements, d'hôtels, de transport...), pendant six ans, seize personnes nommées par le gouvernement ! Autrement dit, au lieu de cibler ses collègues fraudeurs, interdire les paradis fiscaux, taxer les grandes entreprises, madame Sansoucy souhaite dépenser l'argent des contribuables afin de payer seize bureaucrates pour élaborer pendant six ans une stratégie contre la pauvreté.

Pour réellement contrer la pauvreté, il faut réunir de l'argent au lieu d'en perdre et subventionner des services sociaux plutôt que les supprimer. Voici comment il serait possible de puiser des sommes considérables en toute légitimité :

1) Faire en sorte que le Canada ne soit plus un paradis fiscal pour les entreprises minières, au même titre que les îles Caïmans ou le Panama le sont pour d'autres secteurs;

2) Supprimer les paradis fiscaux qui permettent aux entreprises de placer des fonds qui ne sont pas utilisés pour leurs activités commerciales et leurs infrastructures (cette pratique a fait perdre un minimum de 71 milliards de dollars au Canada, en 2016)<sup>1</sup>;

3) Rayer la loi qui fait en sorte que le conseiller en responsabilité fiscale des entreprises nommé par le gouvernement « n'entreprendra pas d'examen de sa propre initiative des activités d'une entreprise extractive canadienne, ne formulera pas de recommandations contraignantes, ni de recommandations de politique publique ou législative, n'établira pas de nouvelles normes de rendement, et n'agira pas comme médiateur officiel entre les parties »<sup>2</sup>. Cela équivaut à conserver un poste totalement inutile qui permet aux entreprises minières d'enfreindre les normes environnementales, les droits des travailleurs, en ne payant presque pas d'impôts et de redevances, tout en menaçant de quitter le territoire, alors qu'elles ne sont pas en déficit et qu'elles bénéficient ici d'infrastructures et de subventions pour toutes les étapes de leur exploitation, auxquelles elles n'auraient pas accès dans des pays où le salaire des ouvriers est moindre;

4) Cesser de permettre le report d'impôts pour les entreprises. L'Organisation de Coopération et de Développement Économique a évalué une perte de 120 milliards \$ par report d'impôts, au Canada, en 2008. Cela n'a pas cessé, car la part d'impôt acquittée par les entreprises est passée de 55 % à 16 % entre 1963 et 2016)<sup>3</sup>;

5) Empêcher les entreprises de déclarer un « déficit sur les profits anticipés » et les obliger à parler de déficit seulement lorsqu'il s'agit d'un réel endettement. Ce genre de déclaration doit être également interdite lorsqu'un secteur est moins rentable alors que tous les autres rapportent de grands bénéfices;

6) Abolir la possibilité que les présidents et directeurs d'entreprises et de banques puissent, en plus d'obtenir un salaire annuel de plusieurs millions de dollars, se voir octroyer une prime de départ de plusieurs centaines de milliers de dollars : les entreprises privées étant subventionnées par l'État devraient être assujetties à ses lois. Les employés municipaux ou gouvernementaux aussi, leurs salaires provenant des impôts prélevés aux citoyens (M. Applebaum a quitté la mairie avec 267 923 \$ de prime, malgré son salaire et quatorze chefs d'accusations pour fraude et corruption);

7) Rendre équitable le paiement d'impôt entre les citoyens et les entreprises, le taux actuel exigé aux compagnies étant de 16 % seulement. Ce taux d'imposition est un des plus bas au monde, elles ne déménageraient pas pour autant et ne seraient aucunement menacées de faillite : leurs excédents ne servent pas majoritairement à améliorer leurs infrastructures ou créer des emplois, mais à augmenter les redevances aux actionnaires et aux géants;

8) Juger les fraudeurs qui ont soutiré des fonds publics lors de leur mandat professionnel et les obliger à rembourser, comme on l'exige pour un citoyen qui a reçu de l'aide sociale ou de l'assurance chômage en trop;

9) Abolir le sénat et le poste de représentant de la royauté d'Angleterre, tradition désuète, rétrograde, antidémocratique, pour affirmer l'autonomie du Canada. Nous épargnerions plus d'un million de dollars pour le poste de représentation et 142 000 \$ pour chaque poste de sénateur;

10) Rendre illégale la possibilité qu'un nouvel élu, au niveau municipal, provincial ou fédéral, puisse suspendre une Commission d'enquête ou un procès, concernant de près ou de loin des collègues politiques ou des responsables d'entreprises sous contrat avec l'État, lorsqu'il y a soupçon de fraude;

11) Cesser l'immunité diplomatique qui permet d'amnistier des fraudeurs qui occupent une charge politique;

12) Abaisser les sommes octroyées à l'achat de matériel militaire et d'armes s'élevant à 2,8 milliards de fonds en continu en 2016 et qui seront majorés d'année en année, car le Parti Libéral a entériné cette promesse. Si le Canada désire poursuivre sa mission de paix, cette résolution rend totalement farfelue cette affirmation. Nous pourrions répondre à tous nos besoins en santé, éducation et culture, et proposer à l'Organisation des Nations Unies de décréter qu'un pays sans armée autre que d'intervention en cas de sinistres ne peut être attaqué<sup>4</sup>;

13) Ne plus envoyer de soldats canadiens à l'étranger à la demande des États-Unis, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de l'Union Européenne (on a dépensé plus de 305 millions de \$ en Irak en 2014; plus de 500 millions en Irak et Syrie en 2015, et ce sera au minimum 306 millions en 2016-17<sup>4</sup>;

14) Geler le salaire des professionnels (médecins spécialistes, avocats, notaires, dentistes, vétérinaires), afin que leurs services deviennent accessibles;

15) Bannir la loi qui discrimine un travailleur qui quitte un emploi avec de bonnes justifications et auquel on refuse actuellement les prestations d'assurance emploi. Ne pas exiger un remboursement lorsqu'un agent d'aide sociale ou d'assurance emploi commet une erreur.

16) Interdire l'élévation du prix des loyers qui ont augmenté en quelques années à un taux surpassant de beaucoup le pourcentage permis, même lorsque des réparations ont été effectuées. Cesser la construction de condominiums pour lesquels la classe moyenne s'endette et subventionner les logements à prix modique;

17) Subventionner le coût du matériel scolaire pour les familles à faibles revenus, au niveau primaire et secondaire;

18) Abaisser le coût des frais de scolarité au cégep et à l'université, éventuellement atteindre la gratuité comme en Argentine et au Chili, en réduisant notamment le salaire effarant versé aux recteurs d'universités;

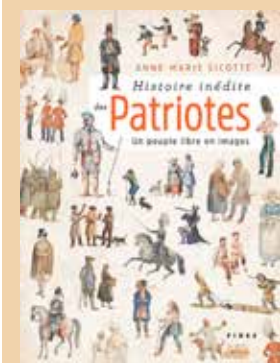
19) Au lieu d'utiliser des millions de dollars pour l'installation d'œuvres d'art publiques, jamais choisies par la population, prendre cet argent pour entretenir les écoles et maintenir les services des Centres communautaires et culturels;

20) Interdire aux entreprises de charger un dollar pour l'envoi d'une facture par courrier ordinaire; abaisser le coût des transactions bancaires au guichet, ne pas exiger 25 \$ pour obtenir un livret de chèques qui coûte moins de 50 cents à imprimer; bannir la possibilité qu'un dentiste réclame 75 \$ lorsqu'un rendez-vous n'est pas annulé avant 24 heures; rendre l'accès à un dossier médical gratuit; abaisser le coût d'un changement d'adresse fait par des employés déjà payés pour ce travail; retirer à Hydro Québec le droit de facturer des « frais de service » avant même qu'une personne utilise son électricité. •••

### Références :

1. « Une escroquerie légalisée, précis sur les paradis fiscaux », d'Alain Deneault, aux Éditions Écosociété, 2016.
2. « Des milliards d'investissements canadiens à la Barbade, sans échange d'information fiscale », article de Bahador Zabihyan, publié le 11 avril 2016 sur le site Internet: [ici.radiocanada.ca](http://ici.radiocanada.ca)
3. « L'injuste part des grandes entreprises », article d'Alain Dumas, publié le 4 avril 2013 dans la *Gazette de la Mauricie* et repris sur Internet le 15 avril 2013 sur le site : [Journalmobiles.com](http://Journalmobiles.com)
4. Données prises sur Internet, directement sur le site dédié au budget fédéral, au chapitre consacré aux dépenses militaires à l'étranger et à la défense nationale.

## LECTURE HAUTEMENT RECOMMANDÉE



Nous voulons signaler et surtout recommander à l'attention de nos lecteurs ce livre écrit par Anne-Marie Sicotte et intitulé *HISTOIRE INÉDITE DES PATRIOTES*, publié chez Fides. Dans sa chronique du Journal de Montréal, Jacques Lanctôt nous a dit le plus grand bien de cet ouvrage : *Sicotte raconte comment les riches marchands britanniques ont fait main basse sur toute l'activité économique de la colonie. Tous les secteurs d'activités, commerce, marchandises, banques, transport maritime et autres, rien ne leur échappe. C'est ainsi que débute leur longue domination sur notre société et, par ricochet, notre lente dépossession et notre appauvrissement séculaire. Qui ne comprend pas ce drame ne comprend rien à l'histoire et par conséquent ne peut comprendre cette longue lutte pour reprendre possession de notre destin. Enfin, pour en connaître davantage sur ce livre et l'écrivaine Anne-Marie Sicotte, visitez le site [amsicotte.com](http://amsicotte.com).*

# Le mot juste... Pour l'amour du français

par **Élaine Des Lauriers**

Cette chronique paraît dans *Le Patriote* depuis 2011. Au fil des éditions, nous y avons relevé de nombreuses expressions fautives. Malheureusement, certaines d'entre elles ont la vie dure. Les revoir ne fera sûrement de tort. En voici quelques-unes.

Expression fautive	Bonne expression
--------------------	------------------

<i>Blanc de mémoire</i>	<b>Trou de mémoire</b>
-------------------------	------------------------

*Blanc de mémoire* est un calque de l'anglais *blank*. On dit plutôt *J'ai un trou de mémoire*.

<i>Canceler</i>	<b>Annuler Contremander Supprimer</b>
-----------------	---

*Canceler* est un calque de l'anglais *cancel*. On dira donc : *J'ai annulé mon rendez-vous chez le dentiste. J'ai contremandé la conférence de presse. Ils ont supprimé mon compte.*

<i>Focus</i>	<b>Objet principal, point central Mettre l'accent sur, focaliser</b>
--------------	--

Le mot *focus* a été emprunté au latin par la langue anglaise ; il faut l'éviter en français. Au lieu de dire « Nous allons mettre le focus sur... » on dira plutôt : *Nous allons mettre l'accent sur... ou Nous allons nous focaliser sur...*

<i>À date, jusqu'à date</i>	<b>À ce jour, jusqu'ici Jusqu'à maintenant, jusqu'à présent</b>
-----------------------------	---

*À date et jusqu'à date* sont des anglicismes (*to date, up to date*) qu'on entend fréquemment. C'est un des anglicismes les plus ancrés dans l'usage. On devrait plutôt dire « Jusqu'à maintenant, tout va bien » ou « À ce jour, les résultats obtenus sont... ». Dans le même esprit, on dira « mettre à jour » ou « être à jour » plutôt que « mettre à date » et « être à date ».

<i>Levée de fonds</i>	<b>Campagne de financement Campagne de souscription</b>
-----------------------	---

*Levée de fonds* est un calque de *Fund raising campaign*. En français, on parlera plutôt d'une campagne de financement ou de souscription. Dans le cas d'une campagne pour une œuvre de charité ou pour un parti politique, on pourra aussi utiliser *collecte*.

<i>Application (faire)</i>	<b>Postuler, poser sa candidature</b>
----------------------------	---------------------------------------

*Faire une application* est un anglicisme (en anglais : *to make an application*). On dira plutôt : *Elle a posé sa candidature au poste de directrice. Il a postulé plusieurs fois avant d'être choisi.*

<i>Bienvenue</i>	<b>De rien, je vous en prie</b>
------------------	---------------------------------

Lorsque que vous les remerciez, la plupart des gens vous répondront *Bienvenue*. Cette expression qui vient de l'anglais *You are welcome* est un des anglicismes les plus utilisés. On devrait plutôt dire, selon le contexte, *De rien. Je vous en prie. Il n'y a pas de quoi. Ça m'a fait plaisir. À votre service.*

<i>Breuvage</i>	<b>Boisson</b>
-----------------	----------------

Écoutez autour de vous et vous verrez à quel point ce mot est utilisé. On le retrouve même dans de nombreux menus, sur des affiches et sur des vitrines. *Breuvage* désigne une boisson d'une composition spéciale ou qui a une vertu particulière (breuvage aphrodisiaque). Pour parler de l'eau, du lait, du café, etc. on dira *boisson*. *Choix de boissons. Prendriez-vous une boisson ?*

<i>Ça regarde bien, ça regarde mal</i>	<b>Ça s'annonce bien/mal, ça se présente bien/mal</b>
--	---

Calque de l'anglais *To look well, to look bad*. **Ça s'annonce mal** pour certains politiciens qui auraient préféré qu'il n'y ait pas de Commission Charbonneau.

<i>Prendre une marche</i>	<b>Faire une marche Faire une promenade</b>
---------------------------	---

Calque de l'anglais « *to take a walk* ». On dira plutôt « La température est idéale pour aller faire une marche. ». Malheureusement, cela n'a pas été le cas ce printemps et cet été. Espérons que l'automne sera plus propice pour faire de belles promenades dans la nature.

<i>Sauver du temps, sauver de l'argent</i>	<b>Gagner du temps, épargner du temps Épargner de l'argent, épargner</b>
--	--

Traduction littérale de « *to save time* » et « *to save money* ». On dira plutôt « Il parlait et parlait pour gagner du temps. » et « Les gens aiment les soldes, car ils adorent épargner de l'argent, mais en fin de compte, épargnent-ils vraiment ? ».

Sources :  
Camil Chouinard *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Éditions Libre Expression, 2001.

## Avons-nous vraiment dépassé notre complexe de colonisé face à l'anglais?

par **Jocelyn Jalette**



Pour savoir où l'on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient. C'est une évidence pour un individu, mais c'est encore plus incontournable pour un peuple. Cette formule paraît banale tant elle est reprise et répétée ad nauseam.

Selon nous, toute nation qui désire produire des citoyens avec sa jeunesse, et non pas de simples consommateurs, devrait prioriser deux matières scolaires au-dessus de toutes les autres : la langue nationale (pour nous le français) et... l'histoire ! Pas seulement celle de la nation, mais aussi celle du monde. Les conflits, les rancœurs entre les peuples, ne peuvent se comprendre qu'en étudiant leurs origines. Les guerres au Moyen-Orient, par exemple, ne peuvent s'expliquer que si l'on remonte aux guerres de colonisation, aux accords Sykes-Picot, voire même aux croisades.

Lorsqu'on veut cacher une vérité aux citoyens, les gouvernants manipulent l'histoire... ou la passent sous silence. C'est ce que l'on peut constater en 2017. Les fêtes du 375<sup>e</sup> de Montréal ou du 150<sup>e</sup> du Canada ne sont que des « partys » sans saveur, coupés de toute attache historique.

On souligne les quatre supposés peuples fondateurs de Montréal dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire: Français, Anglais, Écossais et Irlandais. On assiste ici à une réécriture de l'histoire ou à une erreur mathématique. Soit on doit parler des quatre peuples présents lors de la création du Conseil municipal et de l'adoption de la Charte de la ville en 1833, soit on parle d'un seul peuple fondateur, les Français en 1642 (le village iroquois d'Hochelaga ayant disparu depuis le passage de Cartier). On ne peut affirmer une chose et son contraire ! Bien entendu, tout cela est volontaire, car tout est fait dans les célébrations du 375<sup>e</sup> pour minimiser l'apport du peuple Français. Et comme nous sommes un peuple conquis, on accepte cela sans sourciller. On s'étonnera ensuite que nous nous laissions gouverner par une équipe incapable de gérer une tempête de neige... au Québec !

### Le français, langue commune

Concernant la langue nationale, il est essentiel pour toute nation d'avoir UNE langue commune à tous ces citoyens. C'est une condition incontournable pour qu'un peuple puisse avoir une cohésion et éviter les déchirements du communautarisme. Deux langues ne peuvent subsister sur un même territoire sans que l'une fasse disparaître la plus faible. La Suisse, État ayant quatre langues officielles, réussit à conserver cet équilibre que grâce à sa répartition par cantons. Ces derniers étant presque tous unilingues. Ainsi, chaque langue peut prospérer sur son territoire. Bruxelles, capitale belge, officiellement bilingue était majoritairement néerlandophone au début du 20<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, elle est francophone à plus de 85 %. C'est le résultat naturel du libre choix. Un immigrant apprendra presque toujours la langue la plus répandue, la plus utile à ses yeux, lorsqu'il en a le choix. C'est le même phénomène qui provoque chez nous l'anglicisation de Montréal.

### Et dans nos écoles?

Nous avons observé que plusieurs écoles de la commission scolaire des Affluents (Sud de Lanaudière) organisent maintenant des activités faisant la promotion de l'anglais. Nous tenons tout d'abord à faire une distinction entre l'éducation et la promotion qui sont deux choses bien différentes. Qu'un professeur tienne des initiatives en classe pour améliorer l'apprentissage de sa matière est une chose. Qu'une école organise la promotion de l'anglais en est une autre.

Première ironie de la chose, cette promotion se déroule en avril, juste le mois suivant mars, mois de promotion mondiale de la francophonie. Est-ce une façon de banaliser cette dernière, de la rendre inefficace? Ou de s'en moquer? Peut-on mettre, en Amérique du Nord, ces deux langues sur un même pied? Elles ne le sont pourtant pas! Peut-on douter de la force d'attraction naturelle de l'anglais sur les jeunes? N'écourent-ils pas déjà presque exclusivement de la musique anglophone? L'absurde de la chose se constate avec une activité comme le « T-shirt day ». On suggère alors aux élèves de porter toute une journée un chandail arborant une inscription anglaise. Vraiment? Il y a un défi là-dedans? C'est comme si on leur demandait de fouiller une botte de foin pour y trouver une brindille au lieu de l'aiguille. Ils n'ont sans doute QUE des chandails à consonance anglophone dans leur penderie.

Et si, au moins, on accordait déjà la même importance aux deux langues. Le français demeure fragile et parfois même dévalorisé. On organise des classes d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année, mais penserait-on seulement à tenir et réussir une cinquième année de français intensif comme préalable? Juste pour nous assurer de rehausser l'apprentissage de la langue commune avant d'envoyer les enfants vers une autre langue.

Chez beaucoup de nouveaux arrivants, le problème n'est pas l'anglais, mais bien la connaissance du français. Il ne suffit pas de baragouiner une langue pour s'intégrer à une société, il faut aussi la vivre. Les enfants dans nos écoles francophones parlent tous français. On peut cependant se poser des questions sur la qualité et la variété du vocabulaire, mais le véritable défi est de connaître leur langue de consommation culturelle. Plusieurs n'écourent jamais la télé ou la radio francophone. Ils parlent français, mais consomment exclusivement en anglais.

Finalement, on perd le sens de ce qu'est vraiment la promotion. On promeut une cause, toujours celle des plus faibles. Il y a deux journées des travailleurs dans l'année, mais nous viendrait-il à l'esprit d'en avoir une pour les patrons millionnaires? A-t-on idée de promouvoir les jeux vidéo auprès des jeunes? Ou l'usage du cellulaire? Faire la promotion de l'anglais est aussi absurde. Rassurez-vous la langue de Shakespeare ne cesse de progresser et n'a aucunement besoin qu'on la pousse davantage. Le français, par contre, oui! •••

**LUC THÉRIAULT**  
Député de Montcalm

1095, montée Masson  
Mascouche (Québec) J7K 2M1  
450-474-1044 // 1-800-263-5726  
luc.theriault@parl.gc.ca  
/ luctheriaultdepute




**Xavier Barsalou-Duval**  
Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7  
Téléphone : 450 652-4442  
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca




**Le Patriote**

Une presse libre pour un Québec libre !  
Annoncer dans le journal : un geste militant pour la suite du monde.



514 843-8851

**MARIO BEAULIEU**  
Député de La Pointe-de-l'Île

12500 Boulevard Industriel,  
Montréal, Québec, H1B 5P5  
514 645-0101 Mario.beaulieu@parl.gc.ca




**MONIQUE PAUZÉ**  
Députée fédérale de Repentigny

184, rue Notre-Dame (Bureau 201)  
Repentigny (Qc) J6A 2P9  
Téléphone : 450 581-3896  
monique.pauze@parl.gc.ca




Suivez moi sur les médias sociaux!

# ENTRAIDE VOTRE ASSURANCE VIE

Bénéficiez d'une assurance payable rapidement

**UN SERVICE PROFITABLE**

L'Entraide est une assurance vie collective pour les membres de la SSJB et ceux/celles qui veulent le devenir. Une protection utile, facile et économique!

**Une protection avantageuse**

- Primes modiques, particulièrement pour les jeunes;
- Pas d'augmentation de primes avec les changements d'âge;
- Et bien plus.

entraide.ca • 514 849-2233

Assuré par Humania Assurance Inc.



**Le Patriote**

Journal édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
82, rue Sherbrooke Ouest,  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone : 514 843-8851

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire ?  
Communiquez avec nous par la poste ou par courriel à l'adresse journal@ssjb.com.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2017.  
Bibliothèque et archives nationales du Québec.  
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directeur et rédacteur en chef : Jean-Pierre Durand  
Mise en page : Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro par des textes, des illustrations ou autrement :  
Mathieu Breton, Didier Calmels, André Cloutier, Pierre Dagesse, Pierre-Luc Daoust, Éline Des Lauriers, Philippe Dujardin, Jean-Pierre Durand, Rémi Francœur, Jules Gagné, Christian Gagnon, Jocelyn Jalette, France Langlais, Maxime Laporte, Maryse Laurence Lewis, André Parizeau, Guy Raynault et Virginie Simoneau.



## MILLE ET UNE FAÇONS DE MILITER POUR LE FRANÇAIS ET LE QUÉBEC !

Nous vous invitons à nous écrire à l'adresse [journal@ssjb.com](mailto:journal@ssjb.com) pour nous donner vos commentaires, à diffuser ce journal dans votre entourage, à soutenir nos annonceurs, ou encore à faire un don planifié à la Fondation pour la langue française (514 843-8851, poste 454). Vous pouvez devenir un bénévole à temps plein ou partiel au siège social de la SSJB, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Ou encore militer dans l'une ou l'autre des organisations affiliées à la SSJB.

Et n'oubliez jamais que, comme le disait notre poète Gaston Miron :  
**Tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire !**



**OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !**

Membre ordinaire 10 \$

Membre étudiant 5 \$

Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$

Membre à vie 250 \$

Membre à vie (60 ans et plus) 150 \$

Don à votre discrétion \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL \_\_\_\_\_ \$**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Retourner avec votre paiement à :  
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3

